



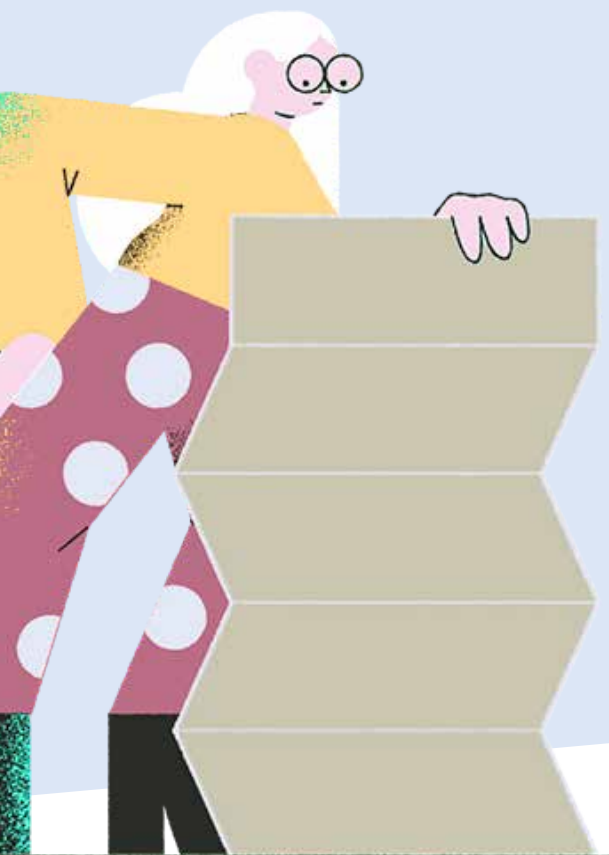
Centre régional d'étude
d'action et d'information
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Année
2025

Rapport d'activité



Sommaire



Rapport moral et d'orientation	p. 3
La vie associative	p. 5
Notre équipe et nos partenaires	p. 8
Nos missions et actions	p. 14
Le défi du CREAI	p. 52
Contributions aux travaux de la Fédération ANCREAI	p. 55

Rapport moral et d'orientation



// En 2026, un CREAI en première ligne pour accompagner les transformations

L'année à venir s'inscrit dans un contexte de transformations profondes et durables du secteur social, sanitaire et médico-social en Bretagne.

Ces mutations - démographiques, sociales, organisationnelles, réglementaires et culturelles - interrogent les modèles existants et appellent des réponses collectives renouvelées, innovantes et structurées.

Dans ce contexte, le CREAI Bretagne réaffirme son rôle singulier et essentiel d'acteur-pivot, au service des politiques publiques, des acteurs institutionnels et des organismes gestionnaires. Sa vocation est d'accompagner l'ensemble des parties prenantes, en contribuant à l'élaboration, à l'orientation et à la mise en cohérence des stratégies territoriales au service de la transformation de l'offre.

Un accompagnement stratégique et intégral des acteurs

L'accompagnement porté par le CREAI Bretagne ne se limite pas à une fonction d'expertise ou de veille. Il s'inscrit dans une approche globale, articulant observation, analyse, conseil stratégique, appui méthodologique et animation de dynamiques collectives. Cette posture transversale fait du CREAI un espace de dialogue, de réflexion partagée et de construction collective, capable de relier les enjeux nationaux aux réalités territoriales bretonnes.

Dans un environnement en constante évolution, marqué notamment par les recompositions de l'offre, les exigences de qualité, de parcours, d'inclusion et de participation des personnes accompagnées, le CREAI Bretagne entend renforcer son rôle d'interface stratégique, favorisant la lisibilité, la cohérence et la soutenabilité des transformations à l'œuvre.

Ancrer le CREAI Bretagne comme maître d'œuvre des transformations

Les orientations à venir visent également à consolider le CREAI Bretagne comme une organisation pleinement structurante de la mise en œuvre stratégique des transformations du secteur. Cela suppose une capacité renforcée à articuler vision prospective, expertise technique et accompagnement opérationnel, au plus près des besoins des territoires et des acteurs.

Dans cette perspective, le CREAI Bretagne poursuivra l'adaptation de ses modes d'intervention, de son organisation interne et de ses partenariats, afin de répondre avec réactivité, agilité et pertinence aux enjeux émergents.

Il s'agit d'assumer pleinement une fonction d'ingénierie stratégique au service de l'intérêt général, en appui des décideurs publics comme des opérateurs du champ social et médico-social.

Saluer l'engagement et l'innovation de l'équipe CREAI

Je souhaite, à travers ce rapport d'orientation, saluer tout particulièrement l'implication, le professionnalisme et la capacité d'innovation de l'équipe du CREAI Bretagne. Dans un environnement changeant, parfois contraint et toujours exigeant, elle fait preuve d'une adaptation permanente, d'une expertise reconnue et d'un engagement constant au service des missions de l'association.

Cette dynamique collective, nourrie par la coopération interne, l'ouverture partenariale et l'expérimentation, constitue l'un des principaux atouts du CREAI Bretagne pour relever les défis à venir.

Réaffirmer un engagement militant et une intelligence collective

Enfin, ces orientations réaffirment l'identité militante du CREAI Bretagne, association indépendante, engagée et porteuse d'une intelligence collective au service des personnes accompagnées et des acteurs du secteur. Cet engagement se traduit par une attention constante aux valeurs de solidarité, d'inclusion, de participation et de respect des droits, qui fondent l'action sociale et médico-sociale.

Dans un contexte de transformation profonde, le CREAI Bretagne entend rester un lieu de pensée critique, de débat et d'élaboration collective, contribuant à éclairer les choix stratégiques et à construire des réponses durables, partagées et porteuses de sens pour l'ensemble du territoire breton.

Frédéric Gloro

Président du CREAI Bretagne



La vie associative



// Vie associative et instances du CREAI

La vie associative du CREAI est indispensable à son bon fonctionnement. La participation des adhérents contribue à enrichir le débat régional et nous permet de porter les idées novatrices dont seront faites les politiques sociales de demain.

LE BUREAU

- > **Frédéric GLORO, Président** (*Directeur général de l'ADAPEI-Nouvelles 22*)
- > **Jean-Claude THIMEUR, Vice-Président**
- > **Sébastien DESLOGES, Trésorier** (*Directeur général adjoint de la fondation Massé-Trévidy*)
- > **Isabelle ARHANT** (*Directrice régionale projets, développement, innovation, VYV 3 Bretagne*)
- > **Denis HAMAYON** (*collège des personnes physiques*)
- > **Catherine JAKUBIEC** (*Directrice générale de l'APASE*)
- > **Vincent MOUSSET** (*Directeur général d'Ar Roc'h*)
- > **Alain RANNOU** (*Président de l'ARASS*)
- > **Daniel THEILLER** (*Responsable région centre-ouest, Mutuelle Intégrance*)



En 2025, le bureau s'est réuni **8 fois**.



Le conseil d'administration s'est réuni **3 fois**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du CREAI Bretagne comprend 23 membres élus par les adhérents lors de l'assemblée générale. Il comprend un collège de personnes morales gestionnaires et non gestionnaires d'établissements (17 membres) et un collège de personnes physiques (6 membres).

14 organismes gestionnaires

- > ADAPEI Nouvelles Côtes-d'Armor
- > ADSEA 29
- > ADALEA
- > AMISEP
- > APASE
- > ARASS
- > Association Ar Roc'h
- > Association Saint-Yves
- > EPSM Morbihan
- > Fondation Massé-Trévidy
- > Les Genêts d'or
- > Les Papillons Blancs du Finistère
- > Ozéa
- > VYV 3 Bretagne

3 associations d'usagers non gestionnaires

- > Mutuelle Intégrance
- > APF France Handicap, Délégation Bretagne
- > Association Neuro-Bretagne

6 personnes physiques

- > Frédéric BRIVE
- > Anne-Marie COLLIOT
- > Denis HAMAYON
- > Laëtitia QUERE
- > David SENEAL
- > Jean-Claude THIMEUR

Le conseil d'administration du CREAI Bretagne est élu (renouvellement par tiers chaque année en assemblée générale) par les représentants des services et établissements sociaux-médico-sociaux, des personnes morales et des personnes physiques, toutes et tous adhérents à la charte du CREAI. La représentation des divers sous-secteurs et des quatre départements bretons est assurée.

LES ADHÉRENTS



En 2025, le CREAI compte
parmi ses adhérents

33

organismes gestionnaires

représentant plus de
546 établissements
et services sociaux et
médico-sociaux de la région,

16

**organismes
non gestionnaires**

et 6

personnes physiques

A la suite du changement des modalités d'adhésion adopté par le conseil d'administration en 2025, on constate une nette augmentation du nombre d'organismes non-gestionnaires adhérents (9 en 2024), tandis que le nombre d'organismes gestionnaires et de personnes physiques adhérents diminue très légèrement (ils étaient respectivement 34 et 7 en 2024).

Devenir adhérent

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer au CREAI Bretagne, c'est...

S'engager !

Adhérer à notre association, c'est œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et le respect des droits des personnes en situation de vulnérabilité ; c'est faire partie d'un réseau permettant le partage d'expériences et d'idées ; c'est participer à la réflexion collective sur la transformation de l'offre au niveau régional, pour l'amélioration continue des politiques publiques.

Assurer la légitimité et la pérennité de nos actions

Votre adhésion permet de développer la CREAIvité, pour toujours mieux vous accompagner dans vos projets ! Adhérer, c'est aussi la possibilité de participer aux instances de gouvernance du CREAI et à la définition de nos orientations stratégiques. En adhérant et en vous impliquant dans les réflexions, vous nous permettez d'ajuster nos actions pour répondre au mieux aux enjeux du secteur, dans un but partagé d'amélioration de l'offre d'accompagnement.

Garantir notre indépendance

Par votre adhésion, vous garantissez l'indépendance de notre association, et renforcez sa position de tiers neutre, à l'interface entre pouvoirs publics, organismes gestionnaires et personnes concernées.

Bénéficiaire d'avantages

- > Tarifs réduits à nos prestations, formations et événements
- > Accès en exclusivité aux Carnets du CREAI Bretagne
- > Accès sur demande à des informations et données exclusives pour nourrir vos réflexions et orienter vos actions (données démographiques, éléments de diagnostics territoriaux...)
- > Gratuité de la publication de vos offres d'emploi

COMMENT DEVENIR ADHÉRENT ?

Les adhérents peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales et doivent régler une cotisation au CREAI. La cotisation diffère selon la catégorie choisie.

Pour devenir adhérent, vous pouvez nous adresser une demande à l'adresse secretariat.direction@creai-bretagne.org ou cliquez sur les liens ci-après :

> **Adhésion personnes physiques**

Les "personnes physiques" sont des personnes qualifiées par leur engagement et/ou leur expertise en matière de handicap, de protection de l'enfance, de vieillesse et de perte d'autonomie, de santé mentale ou de cohésion sociale.

> **Adhésion organismes gestionnaires (établissements et services)**

Les organismes gestionnaires sont des organismes privés ou publics, ils adhèrent au CREAI pour leurs établissements et services qui relèvent du secteur social et médico-social (handicap, protection de l'enfance, vieillesse et perte d'autonomie, santé mentale, cohésion sociale...).

> **Adhésion organismes non gestionnaires**

Organismes privés ou semi-publics du secteur social et médico-social (handicap, protection de l'enfance, vieillesse et perte d'autonomie, santé mentale, cohésion sociale...).



E

Notre Equipe

Nos Partenaires

écosystème collaboratif

// Notre équipe



SARA CALMANTI

Directrice



RACHELLE LE DUFF

Directrice adjointe



JULIE AUBREE

Secrétaire de direction



BAMBO SANOGO

Référente administrative formation



LAURE ANELLI

Chargée de communication



MÉLANIE KASSEGNE

Conseillère technique
Responsable pédagogique



GAËLLE LE PABIC

Conseillère technique



BASTIAN BESSON

Conseiller technique



HÉLÈNE DIASSY

Conseillère technique



FANCHON GIRAUDET

Conseillère technique



AURÉLIE LERMENIER

Chargée d'études

*Elle a rejoint l'équipe
du CREA I Bretagne cette année*



ANAËLLE GUILLOU

Chargée de projet intervenante pair

// Axes stratégiques

LES FORMATIONS SUIVIES EN 2025

- "Formation à la fonction de formateur accrédité sur le Modèle de Développement Humain et Processus de Production du Handicap et ses applications" - *Janvier 2025*
> Fanchon GIRAUDET
- Séminaire annuel de la Fédération nationale ANCREAI "La participation des personnes en situation de vulnérabilité aux missions d'intérêt général des CREAI" - *juillet 2025*
> Sara CALMANTI & Rachelle LE DUFF
- "AIDES – Formation des Formateurs" - *Septembre 2025*
> Sara CALMANTI
- "Organiser et conduire un projet de Codéveloppement professionnel et managérial" - "Devenir facilitateur de groupe de codéveloppement" - *Oct à déc. 2025*
> Bastian BESSON
- Formation en Intelligence Artificielle générative – *Décembre 2025*
> Équipe du CREAI

VALORISER L'EXPERTISE DU CREAI, RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES ADHERENTS



5290

abonnés sur
LinkedIn

au 31/12/2025

Le CREAI Bretagne poursuit le déploiement de sa stratégie de communication sur le réseau professionnel LinkedIn.

- > Intensification de notre présence via un rythme soutenu et un calendrier de publication structuré, afin d'assurer une visibilité optimale aux actions du CREAI Bretagne.
- > Affirmation, à travers notre ligne éditoriale, du positionnement, des compétences et des valeurs du CREAI Bretagne pour renforcer sa notoriété et accroître son rayonnement auprès des partenaires.

Cette dynamique éditoriale se traduit par une croissance organique et continue de notre communauté d'abonnés (+1530 abonnés en un an).

En réponse aux enjeux de valorisation de l'expertise du CREAI Bretagne et de communication à destination des adhérents, l'année 2025 a été notamment consacrée à la conception d'un nouveau média, une lettre d'information thématique et quadrimestrielle. Baptisée *Les Carnets du CREAI Bretagne*, celle-ci sera dans un premier temps réservée aux adhérents et partenaires de notre association. Plus qu'une simple newsletter, nous avons pensé cette lettre comme un véritable espace de réflexion, de partage d'expériences et d'outils directement actionnables, au service de nos adhérents. Le premier numéro portera sur la Transformation de l'offre médico-sociale.

La structuration de la stratégie de communication globale du CREAI Bretagne se poursuit. Afin d'optimiser et rationaliser la communication du CREAI Bretagne, la souscription à la solution Brevo, outil d'emailing marketing, a été décidée. Un travail a été mené pour identifier les outils et structurer une méthodologie adéquate afin de doter le CREAI d'un CRM pleinement opérant.

DÉMARCHE QUALITÉ INTERNE AU CREAI

○ Conformité au RGPD et respect du droit à la protection des données

En 2025, le CREAI a déployé le plan d'actions défini à la suite de l'audit mené en 2024, permettant de sensibiliser l'ensemble de l'équipe aux principes du RGPD et de mettre en place une charte des bonnes pratiques. La majorité des actions définies ont été engagées, elles seront poursuivies en 2026.

○ Sécurisation du parc informatique

En 2024, nous avons initié un accompagnement avec l'entreprise Arpeje, sous-traitante de Microsoft, afin d'améliorer le paramétrage et de renforcer la sécurisation de notre parc informatique. Cette collaboration vise à optimiser la protection de nos infrastructures tout en garantissant leur performance et leur conformité aux exigences de cybersécurité. La phase de sécurisation s'est achevée en 2025.

○ Dendreo

Au cours de l'année 2025, l'utilisation du logiciel Dendreo, associée à l'intégration de solutions d'intelligence artificielle, a permis d'optimiser l'ensemble des tâches liées à la gestion de la formation, tout en renforçant la fluidité et la centralisation de nos procédures. Cette évolution a également permis d'intégrer l'ensemble de nos autres prestations, telles que les animations, les études, le conseil technique, ainsi que la gestion et la facturation des offres d'emploi et des adhésions, offrant ainsi une vision globale de notre activité.

○ Amélioration de la qualité des locaux du CREAI

Le CREAI ayant considérablement évolué ces dernières années tant en termes de fonctionnement que de composition de l'équipe, une large réflexion sur les locaux de demain a été engagée.

Un questionnaire interne a été soumis aux salariés, des échanges ont eu lieu lors de réunions du Conseil d'administration et un groupe de travail mixte salariés/administrateurs a été constitué dans le but de définir un cahier des charges. L'agence Othea, cabinet d'architecte d'intérieur, accompagne le CREAI dans cette démarche et a proposé un plan de réaménagement des locaux ainsi qu'un chiffrage des travaux. La démarche se poursuit en 2026 avec la perspective des travaux sur l'été 2026.

○ Application du Management socio-économique au CREAI

Depuis 2022, le CREAI Bretagne développe un partenariat avec l'Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (Iseor) pour déployer la démarche du Management socio-économique (MASE) sur le territoire breton. Deux professionnels du CREAI se sont formés à cette approche, dans le but de pouvoir en mobiliser les outils et d'accompagner les organisations dans l'évolution de leurs pratiques managériales. Cette dynamique s'applique également en interne, puisque le CREAI a engagé cette méthodologie pour faire évoluer sa propre organisation du travail. Ainsi, des "points hebdomadaires" sont programmés chaque lundi après-midi : la directrice et la directrice-adjointe se sont réparti l'ensemble des membres de l'équipe pour un entretien d'une demi-heure pour soutenir le collaborateur dans ses missions. Une grille des compétences a été élaborée et introduite dans la trame des entretiens d'évaluation. Les membres de l'équipe ont été invités à réaliser leur auto-analyse du temps et à renseigner l'éventail des délégations pour en échanger lors d'un point hebdomadaire.

○ Evolution du CREAI ?

En 2025, notre équipe a initié une réflexion approfondie sur l'évolution du CREAI Bretagne en tant qu'organisme engagé dans les politiques publiques. Cette démarche s'inscrit dans un environnement professionnel en mutation, où il est essentiel d'intégrer de nouveaux paradigmes concernant les rapports sociaux, et par conséquent, de redéfinir les rôles des institutions impliquées dans la mise en œuvre des politiques sociales.

Dans cette dynamique, le CREAI a profité d'une intervention de son président, également directeur général d'une ADAPEI bretonne, enrichie par le point de vue d'un représentant de l'ARS. Plusieurs rendez-vous institutionnels avec la Préfecture, le Conseil régional et les Départements se sont enchaînés afin de poursuivre cette réflexion et d'envisager de nouvelles perspectives.

// Ecosystème collaboratif et partenarial



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Richard Christopher Antonelli, MD, MS
 Medical Director of Integrated Care, Dept. of Accountable Care and Clinical Integration
 Medical Director, National Center for Care Coordination Technical Assistance
 Medical Director, National Care Coordination Academy
 Boston Children's Hospital - Boston, MA 02115





CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC "KOZH ENSEMBLE", LE GÉRONTOPÔLE DE BRETAGNE

KOZH ensemble | Le gérontopôle de Bretagne



L'année 2025 a été marquée par la signature d'une convention de partenariat avec l'association **Kozh Ensemble**, le Gérontopôle de Bretagne, membre de l'Union des Gérontopôles de France (UGF). Le Gérontopôle, qui se veut « catalyseur d'initiatives », crée des espaces de réflexion, d'échange et de co-construction, avec des acteurs de différents horizons (secteur médico-social, recherche, collectivités, acteurs de la formation, entreprises publiques et privées, personnes à titre individuel) pour réfléchir ensemble à des solutions nouvelles et adaptées aux enjeux du vieillissement. Il a pour visée de favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes âgées, en veillant à ce que chaque individu, quelle que soit sa situation, puisse bénéficier d'un environnement respectueux et bienveillant.

Via ce partenariat, Kozh Ensemble et le CREAI souhaitent promouvoir des actions communes s'agissant de :

- La formation autour des enjeux gérontologiques,
 - La réalisation d'études sur des sujets communs aux deux associations.
- Ce partenariat s'inscrit dans l'orientation du CREAI et de la Fédération des CREAI à développer des réponses adaptées aux besoins du champ des personnes âgées.

Nos missions et actions



// Des politiques publiques au service de la qualité de vie des personnes

NOS MISSIONS

1

OBSERVER ET ANALYSER.

Le CREAMI réalise des études et diagnostics à l'échelon régional et territorial afin d'aider les acteurs bretons dans leurs prises de décision.

2

ACCOMPAGNER les dirigeants d'organismes gestionnaires et directeurs d'établissements dans la définition de leurs orientations stratégiques et dans la mise en œuvre de leurs projets, en lien avec les évolutions des politiques publiques.

3

INFORMER les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications, notamment par le biais d'événements favorisant la réflexion et la diffusion de pratiques à l'échelon régional (journées d'études, séminaires...).

4

FORMER les professionnels pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, en favorisant leur participation, leur autodétermination et leur citoyenneté.

5

ANIMER ET FÉDÉRER un réseau d'acteurs en favorisant l'interconnaissance au sein de communautés de pratiques, de groupes de travail, d'événements et projets communs.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE



NOS ATOUTS



Expertise territoriale
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques.



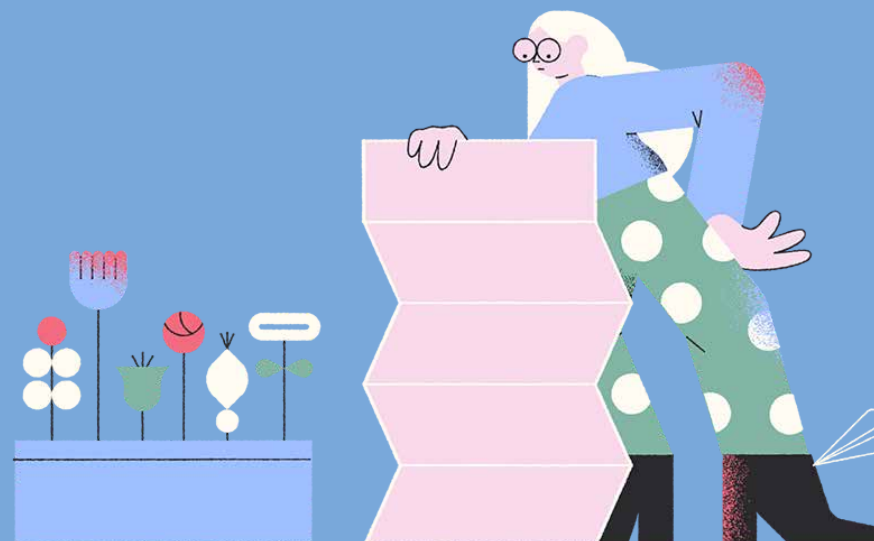
Au carrefour des différentes vulnérabilités
Expertise sur les politiques publiques et sociales multi- et intersectorielle.



Accompagnement participatif
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes.

MISSION 1

Observer et analyser



Etudes & diagnostics

Le CREAI Bretagne produit des études et analyses à l'échelon régional et territorial pour mieux connaître les besoins des populations, les réponses apportées et les dynamiques locales. Il contribue également aux études nationales de la Fédération des CREAI.

// Les projets 2025

LA PLATEFORME DE L'OBSERVATION SOCIALE ET SANITAIRE (PLATOSS)

PLATOSS
BRETAGNE



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) soutient en régions le développement de l'observation sociale par le biais des Plateformes d'observation sociale et sanitaire portées par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

En Bretagne, le support de visualisation numérique Géoclip de l'observatoire Platoss (GéoPLatoss) se structure autour d'un observatoire principal, comportant les données de cadrage sociodémographiques, et de sous-observatoires :

- **"Handata"**, observatoire régional des données du handicap
- **"Analyse des besoins sociaux"**, observatoire des données utiles aux centres communaux d'action sociale (CCAS) pour la réalisation de leur diagnostic de territoire dans le cadre de leur démarche d'analyse des besoins sociaux
- **"Quartiers politique de la ville - QPV"**, observatoire pensé pour alimenter les connaissances sur ces quartiers prioritaires.

PLATOSS, c'est quoi ?

PLATOSS, pour Plateforme d'observation sanitaire et sociale. La PLATOSS, c'est un outil partenarial piloté par la DREETS qui vise à faciliter l'observation régionale dans le champ de la cohésion sociale. À travers ses différents sous-observatoires, la plateforme rassemble, en un lieu unique, plus de 1 000 indicateurs dans les domaines démographique, social et sanitaire. Ces indicateurs, qui sont des données brutes ou des indicateurs calculés, sont mis à disposition à différents échelons géographiques allant des départements à des zonages plus spécifiques, comme les quartiers prioritaires de la ville. Certains d'entre eux sont issus de l'open data, d'autres sont le fruit d'un co-constructionnement.

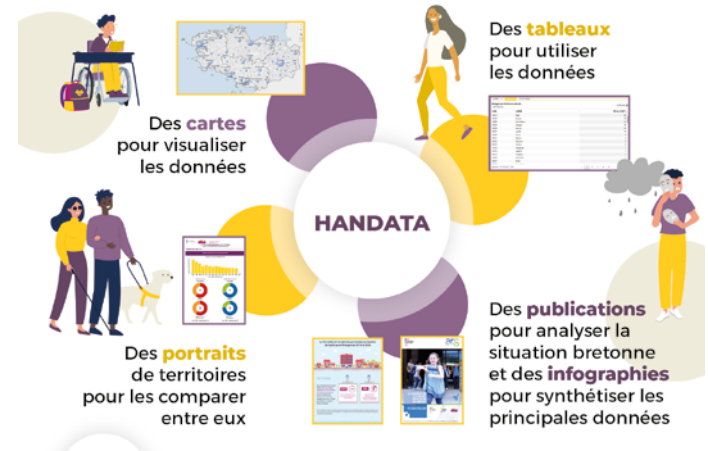
Indicateurs : cartes, données et graphiques
Je visualise des indicateurs sur une cartographie interactive.

Rapports : éditer un portrait sur mesure
Je sélectionne un territoire et j'édite des rapports détaillés.

HANDATA

Mis en œuvre depuis 2019 sous l'application GéoPlatoss, avec le soutien de l'ARS, l'observatoire régional des données du handicap Handata est structuré par domaines de vie, avec une déclinaison des données à l'échelle départementale et, chaque fois que possible, à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), voire à la commune.

Handata, un des sous-observatoires de GéoPlatoss, est en accès libre depuis octobre 2022.



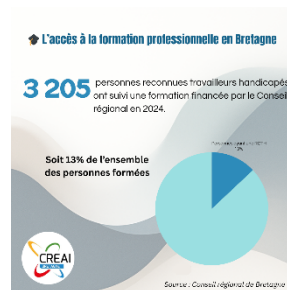
En 2025, cinq publications ont été valorisées par le biais du site Internet du CREAI et/ou de son compte LinkedIn :



"Les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap en Bretagne"
(juillet 2025)



Les chiffres clés du handicap dans chacun des 7 territoires de démocratie en santé
(juillet 2025)



Le chiffre-clé "L'accès à la formation professionnelle en Bretagne"
(novembre 2025)



Les chiffres-clés du handicap 2025 : synthèses départementales
(septembre 2024)



"L'habitat et l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap en Bretagne en 2025"
(décembre 2025)

STATISS 2024 - EDITION 2025



La réalisation du mémento régional Statistiques et indicateurs de la santé et du social (STATISS) fait partie depuis 2019 des réalisations annuelles au titre de notre convention pluriannuelle avec l'ARS Bretagne. À partir d'une maquette nationale et de données régionales complémentaires, ce document régional rassemble un ensemble d'indicateurs relatifs à la démographie, l'offre de soins, l'activité hospitalière, l'accueil des personnes âgées et des enfants et adultes en situation de handicap, les professionnels de santé, les pharmacies, les laboratoires et les formations.

Les indicateurs du STATISS Bretagne sont autant que possible déclinés pour la France, la région Bretagne et ses quatre départements.

Publication téléchargeable au lien suivant :

www.bretagne.ars.sante.fr/statiss-2024-edition-2025

RECONDUCTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE DE L'ARS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (ESMS)



L'ARS Bretagne a reconduit en 2025 l'enquête par questionnaire à destination des établissements et services médicosociaux (EHPAD, établissements pour adultes et pour enfants en situation de handicap). Dans le cadre de la convention pluriannuelle avec l'ARS Bretagne, le CREAMI a programmé en ligne ce questionnaire et a assuré la relance des établissements et services concernés.

En 2025, le taux de réponse à l'enquête est de 75 % au total (68 % en 2024), et supérieur pour les structures enfants (91 % contre 83 % en 2024).

CARTOGRAPHIE DES BESOINS DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR NOURRIR LA VISION DU FOYER DE DEMAIN, À LA DEMANDE DU FOYER GUILLAUME D'ACHON (APF France handicap, Rennes)



Dans le cadre des réflexions relatives à l'évolution de son offre de service et à la restructuration architecturale du foyer, la direction a souhaité compléter le recueil des besoins exprimés par les personnes accompagnées par une exploration des besoins identifiés par les partenaires du territoire, dans une logique de parcours et de responsabilité populationnelle territoriale. Cette étude vise à nourrir les réflexions du foyer quant à la définition de la cible visée à cinq-dix ans.

Le CREAI a proposé une **démarche prospective** auprès des acteurs du territoire afin d'**identifier les besoins** et de **nourrir les réflexions** quant à l'évolution possible de l'**offre de service du foyer**. Pour cela, le CREAI a réalisé une étude exploratoire via une série d'entretiens auprès d'acteurs du territoire. L'analyse a fait l'objet d'une restitution participative réunissant les acteurs interrogés afin de consolider les constats et nourrir les pistes de développement.

ETUDE POPULATIONNELLE DES STRUCTURES DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU FINISTERE (ADSEA 29)



Afin de nourrir le diagnostic et le dialogue dans le cadre du renouvellement du CPOM avec le Conseil Départemental du Finistère, l'Association départementale de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence du Finistère (ADSEA 29) a souhaité réaliser une **étude populationnelle des publics** (enfants/jeunes et parents) accompagnés par ses structures en protection de l'enfance ou

par le dispositif institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (DITEP) Jean-Louis Étienne. Cette étude inclut également une **analyse des besoins sur les territoires d'intervention**, dans le but de disposer de données adéquates pour adapter les actions et projets de l'ADSEA 29.

La méthodologie retenue pour cette étude repose sur une **approche écosystémique**, qui prend en considération l'ensemble des dimensions de la personne accompagnée (au niveau individuel, collectif/institutionnel et environnemental).

Elle a consisté à réaliser :

- Une **étude documentaire** des éléments internes mis à disposition par l'ADSEA 29 et des documents de politiques publiques de la protection de l'enfance et du handicap
- Un **diagnostic territorial** à partir de données chiffrées et d'éléments de contexte des territoires d'intervention de l'ADSEA 29
- Un **questionnaire en ligne** auprès des professionnels de l'ADSEA 29
- Des **entretiens** avec les acteurs du territoire, prescripteurs et/ou partenaires de l'ADSEA 29
- Des **restitutions participatives** visant à stabiliser les **constats et les enjeux**

Ce travail a été mené entre janvier et septembre 2025 et a donné lieu à la rédaction d'un rapport transmis à la direction générale de l'ADSEA 29 en octobre 2025.

Ces travaux contribuent aux réflexions relatives à la structuration du recueil de données harmonisées entre les différents services et établissement de l'ADSEA 29 afin de favoriser les parcours des enfants.

APPUI À LA DREETS BRETAGNE À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA RÉGIONAL MJPM-DPF 2026-2031



Le Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et des délégués aux prestations familiales (DPF) de Bretagne (2021-2026) arrive à échéance en 2026. La DREETS Bretagne a sollicité l'appui du CREA I Bretagne pour en dresser le bilan et élaborer le prochain (2026-2031).

Pour cela, le CREA I a conduit une phase de consultation des différentes parties prenantes en septembre-octobre 2025, via questionnaires en ligne et entretiens semi-directifs afin de recueillir leur point de vue quant au niveau de réalisation des fiches-projet du schéma 2021-2026 et aux enjeux du prochain schéma.

Les enseignements de ces investigations ont été partagés en réunion du comité de suivi du schéma : cette séance de travail a permis de construire la phase de **concertation**. Des **focus-groupes thématiques** ont ainsi été programmés en décembre 2025 et janvier 2026, avec comme finalité la formalisation des **fiches-actions**. Les thématiques suivantes ont été retenues pour les focus-groupes :

- **Exercice d'une mesure par un proche aidant** (10 décembre 2025) : Rôle des services ISTF ; pratiques relatives à l'accompagnement de l'autonomie et du pouvoir d'agir des majeurs protégés ; coordination entre tuteurs familiaux et mandataires professionnels.
- **Connaissance des droits des majeurs protégés par les acteurs de la vie quotidienne** (ex : banque, professionnels de santé, forces de l'ordre, etc.) (17 décembre) : vecteurs de diffusion des outils de présentation des droits existants ; actions de communication/ sensibilisation.
- **Pratiques d'accompagnement des mandataires professionnels** (12 décembre 2025) : personnalisation des accompagnements et DIPM ; développement de l'autonomie et du pouvoir d'agir du majeur protégé ; accessibilité et recours aux nouvelles technologies/IA ; promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance ; approche éthique ; mobilisation de l'intervention par les pairs et de la pair-aidance.

- **Formation continue des mandataires professionnels, qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et attractivité** (12 décembre 2025) : Recensement des besoins en formation continue ; identification des modalités de mutualisation de ces formations ; prévention de l'épuisement professionnel ; attractivité.
- **Situations complexes** (27 janvier 2026) : modalités d'étayage des pratiques des MJPM ; coopération et coordination de parcours en matière de parcours de santé et de logement/hébergement ; repérage de nouvelles pratiques à expérimenter et/ou essayer.

Par ailleurs, le CREA I s'est appuyé sur le groupe régional des services DPF pour organiser en janvier 2026 une séquence de travail relative à la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) en associant les CAF et les Conseils départementaux.

Les données relatives aux Mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) collectées par questionnaire auprès des conseils départementaux ont fait l'objet d'une **note de synthèse** consolidée par ces derniers lors d'une visioconférence en janvier.

Sur la base de ces divers matériaux, de l'étude de la Fédération des CREA I pour la DGCS sur les majeurs protégés, d'études conduites par d'autres CREA I sur la MJAGBF et la recommandation de bonnes pratiques de la HAS concernant l'exercice d'une mesure de protection juridique, le CREA I formalise des **propositions de fiches-actions** qui seront consolidées début 2026 par la DREETS, les participants aux focus groupes et par les membres du comité de suivi du schéma.

MOSAIC ET PROJET POUR L'ENFANT - CHANTIERS ANCREAI



Au cours de l'année 2025, la Fédération des CREAI a été mandatée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour mener deux chantiers majeurs dans le domaine de la protection de l'enfance. Le CREAI Bretagne est impliqué dans ces chantiers en assurant le pilotage du premier et en intervenant comme ressource sur le second.

Le premier chantier consiste en une **étude** destinée à établir s'il existe une association statistiquement significative entre les différents motifs ayant conduit à une **information préoccupante et le profil socio-économiques** des familles concernées. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif **MOSAIC** (Motifs, Observations, Socio-économiques, Associées, Informations préoccupantes).

L'année 2025 a vu la conduite de la phase exploratoire ainsi que celle du recueil des données, conformément à la planification établie. Cette étape a mobilisé dix départements, qui ont participé activement à la collecte des informations nécessaires pour analyser les liens entre les motifs d'information préoccupante et les facteurs socio-économiques des familles concernées. Ce processus méthodique a permis d'assurer la fiabilité et la représentativité des données, éléments essentiels à la réussite de l'étude.

Le second chantier repose sur un accompagnement sous format de démarche projet, visant à dresser un **état des lieux du déploiement et des pratiques autour du projet pour l'enfant (PPE)**. Cette démarche a également pour objectif de produire des éléments susceptibles d'alimenter l'architecture informatique dédiée à ce secteur.

ÉTAT DES LIEUX DES ESMS POUR ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP FONCTIONNANT EN DISPOSITIF INTÉGRÉ



Fin 2023, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a confié à la Fédération des CREAI une mission d'étude portant sur la réalisation d'un **état des lieux sur l'offre et la description des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESMS) pour enfants en situation de handicap fonctionnant en dispositif intégré**. L'objectif initial était de mesurer l'écart entre l'existant et le projet de décret relatif au fonctionnement en dispositif intégré des ESMS qui accompagnent des enfants, adolescents ou jeunes adultes en réalisant une analyse portant sur :

- les modalités d'information des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et d'orientation des Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) vers des ESMS fonctionnant en dispositif intégré : les freins, les leviers, ainsi que les bonnes pratiques ;
- le fonctionnement des dispositifs intégrés et leur prise en compte par l'Éducation nationale : les modalités de coopération inter-institutionnelle (dans le cadre de l'accompagnement des enfants), les leviers et freins au déploiement, ainsi que les bonnes pratiques ;
- les évolutions apportées par le fonctionnement en dispositif intégré des ESMS pour enfants (freins, leviers, bonnes pratiques) dans l'évolution.

En raison du report du lancement de l'étude et de la publication du Décret du 5 juillet 2024

relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des ESMS qui accompagnent des enfants, adolescents ou jeunes adultes, les objectifs de l'étude ont évolué vers une **mesure de l'écart entre les structures fonctionnant en dispositif intégré à titre expérimental et les dispositions dudit décret**.

Cinq terrains d'étude régionaux ont été ciblés pour leur représentativité : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Mayotte et Occitanie. L'étude est conduite en mobilisant plusieurs démarches, entretiens et enquêtes par questionnaires auprès des parties prenantes (ARS, Education nationale, MDPH, directions et équipes d'ESMS, membres de Conseils de la vie sociale...) de ces cinq régions. Le CREAI Bretagne a réalisé les **entretiens** auprès des acteurs bretons.

Le rapport final a été remis à la DGCS en avril 2025 avec l'analyse de trois monographies d'ESMS fonctionnant en dispositif intégré. Le CREAI Bretagne a réalisé une de ces trois **monographies** à partir d'un IME breton, en croisant les informations recueillies par entretiens auprès de la direction de l'établissement d'une part et de professionnels d'autre part, de membres du Conseil de la vie sociale, d'un représentant de la délégation départementale de l'ARS, de l'inspecteur de l'Éducation nationale de l'adaptation scolaire des élèves handicapés et du conseiller principal d'éducation du collège accueillant l'unité d'enseignement extérieur de cet IME.

Zoom sur les enseignements de l'étude

Le décret de 2024 marque une évolution majeure en donnant clairement au fonctionnement en **dispositif intégré** une ambition inclusive.

Pour les ESMS ayant initié ce fonctionnement à titre expérimental, le bénéfice du dispositif réside dans sa modularité, avec une intervention graduée et subsidiaire au droit commun, tout en sécurisant les parcours médico-sociaux et scolaires par un accompagnement variant en intensité et situé dans l'environnement.

L'étude révèle une transformation progressive du secteur médico-social, fondée sur des changements organisationnels, culturels et fonctionnels. **L'accompagnement au changement des équipes, la préservation du sens de l'intervention, le développement de nouvelles compétences (coordination, appui-ressources, approche par les droits), l'information des familles sont des éléments clés de ces évolutions**. Il s'agit d'une transition systémique, appuyée sur des démarches itératives et territoriales, où **l'établissement devient un espace ressource, tout en proposant des réponses alternatives pour les besoins non couverts par le droit commun**.

Par ailleurs, la qualité de « dispositif intégré » est interrogée au-delà du seul fait de disposer de l'ensemble des modalités, avec un besoin de lisibilité de la mise en œuvre de réponses modulaires au service des situations accompagnées.

Les résultats de l'étude mettent ainsi en évidence des besoins de clarification réglementaire, d'harmonisation de la mesure de l'activité ou d'indications nationales sur l'autorisation unique.

Pour asseoir leur fonctionnement, l'attente porte également sur une orientation « dispositif » effective par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDPAH) et le soutien aux coopérations intersectorielles (éducation, santé, collectivités), estimées reposer encore trop souvent sur la bonne volonté des professionnels.

C'est à cet endroit que sont attendus les pouvoirs publics : rendre possible et soutenir ces fonctionnements à chaque niveau de coordination, que ce soit celui du pilotage, de l'organisation ou encore celui des parcours individuels.



[Accès au rapport complet](#)

MISSIONS 2

Accompagner



Conseil stratégique sur mesure

En 2025, quinze chantiers
d'accompagnements
dont 11 nouveaux

Le CREAI conseille les dirigeants d'organismes gestionnaires et directeurs d'établissements dans la définition de leurs orientations stratégiques et dans la mise en œuvre de leurs projets, en lien avec les évolutions des politiques publiques.

// Les accompagnements en 2025

DANS LE SECTEUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



- **Accompagnement d'organisations** dans leur passage en dispositif médico-social ou en plateforme de services coordonnés selon des modalités ajustées au contexte de ces structures : poursuite de l'accompagnement à l'expérimentation en dispositif intégré pour jeunes avec handicap moteur entre le SESSAD APF France handicap du Finistère, le SESSAD Ildys et l'IEM Kerdelune (VyV3 Bretagne).

- **Accompagnement à la réécriture du projet de pôle médico-social de l'Association hospitalière de Bretagne (AHB)** et aux projets d'établissements et de services de ce pôle. Cet accompagnement s'est orchestré autour des actions suivantes :

- ▶ **Co-élaboration** avec l'équipe de direction du pôle du déroulé du séminaire "*C'est ma vie, je la choisis*" et animation du séminaire le 7 octobre 2025 à Rostrenen.

Ce temps fort a réuni une centaine de participants, personnes accompagnées, proches aidants, professionnels et administrateurs. Cette journée avait pour objectif de partager le bilan des actions menées ces dernières années et les perspectives à venir au regard des enjeux actuels des politiques publiques (droit des personnes, approche écosystémique du handicap, pouvoir d'agir, CAA, évaluation fonctionnelle, offre modulaire et fonctionnement en plateforme...). La journée a mixé des temps d'apports pléniers avec des illustrations de pratiques à l'œuvre au sein des structures du pôle médico-social et des ateliers mixtes (personnes accompagnées, proches aidants et professionnels) pour identifier les actions à conduire, à renforcer et identifier les leviers pour agir.



- ▶ **Animation de focus-groupes** au sein des établissements et services du pôle médico-social sur les axes de travail des cinq prochaines années (fiches-actions des projets d'établissement). En 2025, ont été accompagnés le SAMSAH, trois établissements pour adultes en situation de handicap (établissement d'accueil médicalisé et maison d'accueil spécialisé). La démarche se poursuivra en 2026 auprès des autres structures du pôle.

- ▶ **Animation de formations-actions** auprès des cadres afin de soutenir la conduite du changement (modèle de développement humain MDP-PPH, autodétermination et nomenclatures SERAFIN-PH).

- **Animation d'une action Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)** au sein d'un établissement médicalisé pour adultes en situation de handicap : animation d'un atelier mixte professionnels/personnes accompagnées et organisation de visites inspirantes concernant l'adaptation de l'organisation aux attentes et besoins des personnes accompagnées.

- **Accompagnement à l'implémentation du Modèle de Développement humain Processus de Production du Handicap (MDH-PPH)** au sein d'ESMS.

DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION JURIDIQUE



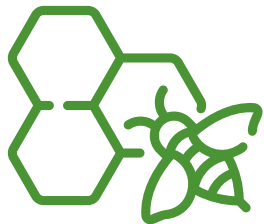
- **Appui à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) du Finistère** dans le montage d'une **journée départementale d'information sur les droits des majeurs protégés** le 21 mars 2025 animée par la Caisse des allocations familiales (CAF) du Finistère, à destination des mandataires individuels, des préposés d'établissement et des services mandataires.
Cette action répondait à l'un des objectifs de la fiche-projet n°4 du Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales (Schéma régional MJPM-DPF 2021-2026). Plus de 70 professionnels ont participé à cette journée qui a été très largement appréciée. Inscrite dans la lutte contre le non-recours, cet événement a permis d'installer un partenariat actif entre les opérateurs de la protection des majeurs et la CAF du Finistère. Le CREAM est intervenu en amont, en transmettant un questionnaire à destination des mandataires judiciaires à la protection des majeurs sur leurs besoins de connaissance en matière de droits afin de cibler le contenu de cette journée.
- **Appui à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) des Côtes-d'Armor** dans la mise en œuvre de la fiche projet n° 3 du Schéma régional MJPM-DPF 2021-2026 : **réalisation d'un état des lieux** des pratiques des forces de l'ordre en matière de gardes à vue de majeurs protégés et de dépôts de plainte de la part de majeurs protégés. Cet état des lieux a fait l'objet d'une consolidation lors d'un **groupe de travail** avec les services mandataires et les mandataires privés en avril 2025 et a permis de dégager un **plan d'actions**.

DANS LE SECTEUR PERSONNES ÂGÉES



- **Accompagnement de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve dans le cadre du projet POLDER** (lire ci-dessous).

POLDER, LA POLLINISATION, UNE OPPORTUNITÉ ET UN LEVIER POUR LES DROITS, LEUR EFFECTIVITÉ ET LEUR RECONNAISSANCE



Lancé à l'automne 2023 dans le cadre d'un appel à projet de la CNSA, le **projet POLDER** (Pollinisation, Opportunité et Levier pour les Droits leur Effectivité et leur Reconnaissance) est une démarche expérimentale innovante visant à renforcer l'effectivité des droits et la participation des personnes accompagnées au sein des établissements médico-sociaux. Co-porté par l'Adapei Nouelles, APF France Handicap du Finistère et l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV), il repose sur une communauté apprenante qui associe usagers, professionnels et directions pour transformer les pratiques décisionnelles et institutionnelles.

Le CREAI assure l'animation de cette communauté et l'ingénierie complète d'évaluation participative, ayant notamment adapté l'outil MHAVIE issue du Modèle de développement humain - processus de production du handicap (MDH-PPH) pour mesurer la participation sociale et animé des focus groupes avec les résidents pour recueillir leurs ressentis.

Le CREAI soutient également certaines des équipes engagées dans le projet via des **formations-actions**.

2025 a été l'année du passage à l'action concrète et de l'adaptation des différents projets aux réalités du terrain. La direction du Pôle Keraman à Quimper (APF France Handicap), a réalisé cinq recrutements de nouveaux collaborateurs avec des résidents-recruteurs (accompagnés en amont par le CREAI à l'exercice de cette fonction), tandis que l'Adapei Nouelles a formé des binômes de veille éthique associant professionnels et personnes accompagnées. Au pôle Kerlivet de l'APF France Handicap à Brest, des ateliers de formation pour améliorer le fonctionnement du CVS ont abouti à de nouvelles élections en octobre. La Maison de Moncontour a pivoté vers une approche domiciliaire via des "conseils de colocation". Le projet de Redon a souffert d'un turnover trop important dans les équipes de direction pour permettre la bonne continuité du pilotage. Décision a été prise de quitter la démarche compte-tenu du retard pris dans sa mise en œuvre.

La communauté apprenante s'est réunie tout au long de l'année pour capitaliser sur ces expériences et outils transversaux. Le CREAI a finalisé l'état des lieux participatif début 2025 et impulsé la préparation de l'évaluation finale qui sera menée en 2026.

FOCUS

LE PARTENARIAT CREAI BRETAGNE – ISEOR : MANAGEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS



Depuis 2022, le CREAI Bretagne s'est engagé dans un partenariat avec l'Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (ISEOR), centré sur le management socio-économique (MASE). Cette démarche vise à accompagner les professionnels, et plus particulièrement les dirigeants, dans l'évolution de leurs structures organisationnelles. L'approche proposée par ISEOR offre aux acteurs du secteur des outils et des méthodes adaptés pour soutenir la transformation de l'offre, devenue une nécessité dans le contexte actuel. Grâce à ce modèle, les organisations disposent de leviers concrets pour franchir les étapes de changement requises. En 2025, cette dynamique s'est traduite par le lancement de deux chantiers majeurs en accompagnement du CCAS de Guingamp et de l'Association Ar Roc'h.

Ces interventions se poursuivent en 2026, illustrant l'engagement dans la durée du CREAI Bretagne auprès de ses partenaires. Afin de partager les avancées significatives issues de ces travaux, une restitution partielle sera présentée lors d'un congrès organisé à Rennes le 18 juin 2026.

Appui stratégique à la définition d'une organisation soutenant le projet social du CCAS de Guingamp

Le CCAS de Guingamp a sollicité l'appui du CREAI pour définir sa politique sociale et mettre en œuvre une organisation renouvelée répondant aux enjeux de sa politique territoriale.

L'accompagnement proposé par le CREAI via la démarche Mase visait les objectifs suivants :

- Définir la politique sociale de la ville
- Bâtir une organisation incarnant les principes de proximité et d'accès aux services et ressources du CCAS pour tous les citoyens
- Faire évoluer les compétences professionnelles dans les domaines de l'action sociale et du management
- Favoriser l'engagement des acteurs au sein de l'organisation
- Améliorer les relations de travail dans un cadre établi (autonomie concertée, mobilisation de compétences)
- Evaluer les impacts des actions.

Diagnostic intégral auprès de l'association Ar Roc'h

L'association gestionnaire a souhaité engager une démarche de diagnostic global de fonctionnement avec un plan d'action pour un des établissements qui s'adresse à tout jeune du département, âgé de 0 à 20 ans, en situation de handicap, bénéficiant d'une notification de la Maison départementale pour les personnes handicapées (pour une indication en Institut médico éducatif ou en Institut thérapeutique éducatif et pédagogique, effective ou non) et ayant une mesure de protection de l'enfance.

Pour cela, elle a sollicité l'accompagnement du CREAI. L'approche Mase a alors été mobilisée pour répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer les pratiques d'accompagnement et les conditions de travail
- Faire évoluer les compétences professionnelles
- Favoriser l'engagement des acteurs au sein de l'organisation
- Améliorer les relations de travail dans un cadre établi (autonomie concertée, mobilisation de compétences)
- Evaluer les impacts des actions.

MISSIONS 3

Informer

**Journées d'études,
séminaires
et webinaires
d'information**

Le CREAL informe les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications, notamment par le biais d'événements favorisant la réflexion et la diffusion de pratiques à l'échelon régional.



CYCLE DE WEBINAIRES " L'ÉVALUATION POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ : UN CADRE EN MOUVEMENT"



Poursuite en 2025 de la co-construction et co-animation d'épisodes du webinaire Les Midis de la qualité, avec l'ARS Bretagne et le CAPPs Bretagne, initié en 2023 dans le cadre de la convention pluriannuelle avec l'ARS Bretagne. Quatre épisodes ont été produits en 2025.

LES MIDIS DE LA QUALITÉ 12 : 30

ÉPISODE 6
Evaluations de la qualité des ESMS : Premiers enseignements et actualités avec l'ARS Bretagne !

24 février 2025
12h30 - 13h30
Webinar ZOOM
pour participer :
https://us02web.zoom.us/j/zoom/register/WH_mexE_6zPThy8I0Vn
E89x008

ars, CREA, CAPPS



279
inscrits

148
participants

213
visionnages en replay

LES MIDIS DE LA QUALITÉ 12 : 30

ÉPISODE 7 :
Ça n'arrive pas qu'aux autres ! Anticiper avec le Plan de gestion de crise et de continuité d'activité.

28 Avril 2025
12h30 - 13h30
Pour participer :
<https://us06web.zoom.us/j/zoom/register/5ngesy-WTS2sDXJ2FYq8fg>

ars, CREA, CAPPS



79
visionnages en replay



366
inscrits

179
participants

194
visionnages en replay



181
inscrits

115
participants

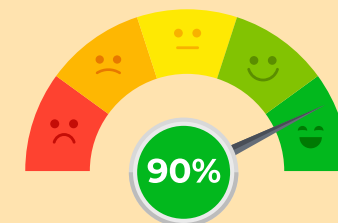
71
visionnages en replay

Retour sur l'épisode 8 : une satisfaction presque unanime

Quel serait le comble pour un webinar portant sur la qualité ? Ne pas réaliser sa propre évaluation qualité !

Nous partageons ici quelques éléments issus du questionnaire d'évaluation envoyé aux participants de la 8^e édition du webinar, intitulé **Projet personnalisé : relever le défi de la coconstruction !**

Neuf personnes sur dix ont trouvé le webinar très ou tout à fait intéressant



Quelques verbatims

« Informations claires, synthétiques et sûres. »

« Très instructif, a répondu à mes questions. »

« Les retours d'expérience sont toujours très enrichissants. »

« Des récits inspirants et des outils concrets. »

« Clair. Précis. De bons témoignages. Redonne confiance dans la possibilité de prendre du temps pour coconstruire ! »

ELABORATION ET ANIMATION D'ATELIERS PRATIQUES QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)



Cette action "ateliers pratiques Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)", issue du programme de travail ARS 2025-2026, s'inscrit pleinement en soutien des ESSMS dans la mise en œuvre de leur démarche d'amélioration de la qualité au regard du référentiel national de l'évaluation de la qualité des ESSMS élaboré par la HAS. Ce référentiel décline 9 thématiques, dont une dédiée à la "politique ressources humaines", l'un des objectifs ciblant la politique QVCT.

En réponse aux besoins exprimés lors des journées départementales QVCT 2024 co-élaborées par le CREAI et l'ARACT, notamment en matière d'accompagnement plus personnalisé et plus opérationnel, l'ARS Bretagne a sollicité le CREAI Bretagne pour organiser, dans chaque département, deux ateliers QVCT d'une demi-journée entre fin 2025 et 2026. Deux premiers ateliers se sont déroulés en décembre 2025 et les ateliers suivants sont programmés sur le premier semestre 2026.

Ces ateliers s'adressent aux cadres des champs médico-social (Personnes âgées et Personnes en situation de handicap) et sanitaire, acteurs légitimes pour piloter une politique QVCT et structurer des démarches durables dans les organisations. Ces ateliers pratiques visaient la sensibilisation aux quatre étapes d'une démarche QVCT (cadrage, état des lieux, expérimentation, pérennisation) et l'identification d'outils mobilisables pour chacune de ces étapes.

CONSTRUCTION ET ANIMATION DE LA JOURNÉE RÉGIONALE « BILAN INTERMÉDIAIRE DU SCHEMA RÉGIONAL DES MANDATAIRES JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS ET DES DÉLÉGUÉS AUX PRESTATIONS FAMILIALES »



La DREETS Bretagne a renouvelé sa sollicitation auprès du CREAI pour co-construire la journée annuelle de suivi du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et des délégués aux prestations familiales (DPF).

Cette journée a réuni plus de 100 professionnels, mandataires (services, mandataires individuels, préposés), services d'information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF), juges, centres de formation, professionnels des Directions départementales et régionale de l'emploi, du travail et des solidarités le 26 novembre à Rennes.

Lors de cette journée, la DGCS a partagé les actualités et les enjeux du secteur de la protection juridique.

La DREETS Bretagne a présenté un point d'étape des orientations du schéma en cours.

Ce dernier fera l'objet d'un bilan en 2025 en vue d'élaborer le prochain schéma en 2026.

Différentes séquences thématiques ont permis de partager des retours d'expérience :

- **L'accès aux droits**, avec l'intervention de la CAF 29 et de la CPAM 35
- **La pair-aidance et les savoirs expérientiels**, avec un retour d'expérience de l'ACAP 22 et l'intervention d'Eve Gardien
- **L'accompagnement des situations complexes** avec le retour d'expérience du dispositif La Main des 5 en Gironde.

MISSION 4

Former



Soutenir les acteurs dans leur pratique

Le CREAI forme les professionnels pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, en favorisant leur participation, leur autodétermination et leur citoyenneté.

// L'organisme de formation du CREAM

Rappel des objectifs stratégiques de l'année 2025

- Concevoir un module commun intégrant les notions de coordination, vulnérabilité et intersectorialité (AIDES, MDH-PPH, TND, Attachement)
- Connaître la culture et le système professionnel dans lequel s'inscrit l'autre
- Faire culture commune autour de l'analyse de la situation
- Produire un accompagnement intersectoriel
- Capitaliser les interventions de co-développement en lien avec la démarche MASE

La communication constitue également un enjeu central : elle est à la fois nécessaire à l'interaction et indispensable à la participation. Le CREAM Bretagne, en tant qu'organisme porteur du Centre Régional Pairs, inscrit cette thématique au cœur de ses travaux en 2025, en lien avec les réflexions déjà menées avec le GIREFV dans le champ de la protection de l'enfance, afin d'explorer les conditions essentielles à une communication effective ainsi que les méthodes les plus avancées dans les secteurs où nous intervenons.

// Contrôle qualité de nos formations



La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une **obligation de certification**, par un organisme tiers, des **organismes réalisant des actions concourant au développement**

des compétences sur la base d'un **référentiel national unique**, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l'article L. 6323-17-6, par l'État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par France Travail ou par l'Agefiph). Pour en savoir en plus <https://travail-emploi.gouv.fr/qualiopi-marque-de-certification-qualite-des-prestataires-de-formation>

Entre septembre 2025 et octobre 2025, le CREAM Bretagne a été auditionné dans le cadre de la démarche D2OF : *"Ce contrôle est fondé sur un **référentiel qualité spécifique**, structuré en **6 critères et 19 indicateurs**, couvrant l'ensemble du cycle de vie d'une action de formation - de la transparence de l'offre à la traçabilité des justificatifs transmis aux financeurs."*

Nous avons passé cette évaluation avec brio ayant reçu de la part de l'auditeur des commentaires positifs sur nos pratiques et process.



Formations organisées

en 2025 par le CREAI Bretagne (intra, inter et journées d'étude confondues)



131

FORMATIONS
(138 en 2024)

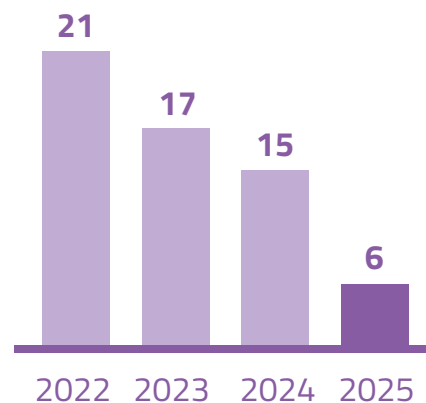


87%

Satisfaction
générale des participants

6

// Formations inter-établissements



Evolution du nombre
de formations INTER

Formations INTER réalisées en 2025

- Formations dans le champ du handicap
 - START - Un dispositif de formations croisées en territoires dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND) - 2 sessions
- Formations dans le champ de la protection de l'enfance
 - Attachement et psychotrauma
- Les journées du CREAI
 - Mon ESAT évolue, mes droits de travailleur aussi
 - Journées de la transformation de l'offre - Acte II
 - Savoirs expérientiels et intersectoriels



On constate, au fil des ans, une diminution des formations en inter-établissements, plus franche encore pour l'année 2025. Parallèlement, le nombre de formations en intra-établissement augmente. Ce constat n'est pas propre au CREAI Bretagne, et est partagé par l'ensemble des CREAI. Il a suscité une réflexion en interne, tant sur le plan de l'adaptation de l'offre que sur celui de la communication, qui se poursuit en 2026.

125

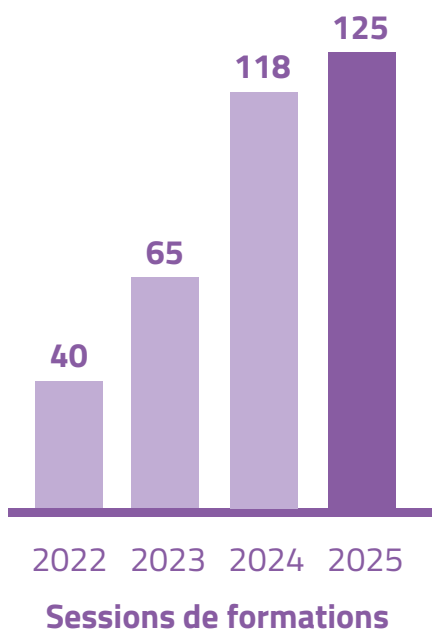
// Formations intra-établissements



87%
Satisfaction
générale des participants



1 327
participants



Formations INTRA réalisées en 2025

○ Formations pour les personnes accompagnées et les professionnels - 18 sessions

- Facile A Lire et A Comprendre : Règles européennes pour une information accessible en FALC - Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées - 3
- L'autodétermination : c'est qui le capitaine ? - 6
- Être élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS) - 4
- Exercer le rôle de représentant des personnes et participer à l'instance mixte en ESAT - 3
- Être représentant des usagers en CDAPH : défendre les droits - 2

○ Handicap - 26 sessions

▶ Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH PPH) - 8 sessions

- Approfondissement du Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) - 2
- Conduire une évaluation systémique à partir du MDH-PPH dans le cadre d'une action en situation de travail - 3
- Evaluation systémique des aptitudes professionnelles (ESAP) - 1
- Formation à la Mesure des Habitudes de VIE (MHAVIE) - 1
- Initiation au Modèle de développement humain - Processus de production du handicap comme cadre de référence de la démarche de projet personnalisé - 1

▶ Vie affective, intime et sexuelle - 4 sessions

- Accompagner la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement - 3
- Accompagner la parentalité des personnes en situation de handicap - 1

▶ Troubles du neurodéveloppement (TND) - 8 sessions

- Les comportements problèmes : les analyser pour agir en conséquence - 2
- START - Formation dans le champ des troubles du neurodéveloppement : repérer, comprendre, accompagner - 3
- Troubles du neurodéveloppement : repérer et comprendre - 1
- Troubles du neurodéveloppement et enseignement en milieu ordinaire - 2

// Formations intra-établissements (suite)

▶ Transformation de l'offre - 3 sessions

- SERAFIN-PH : relier les besoins et les actions identifiés dans un projet personnalisé aux nomenclatures "besoins" et "prestations" - 3

▶ Communication alternative améliorée (CAA) - 3 sessions

- Communication alternative améliorée (CAA) - 1
- Définir et piloter une stratégie d'implémentation de CAA dans son organisation - 1
- Être référent en CAA au sein d'une structure médicosociale - 1

○ Protection de l'enfance (hors marché CD22) - 15 sessions

▶ Formations AIDES - 5 sessions

▶ Autres formations - 10 sessions

- Usages et impacts des réseaux sociaux dans le travail social et pour un public adolescent - 2
- Attachement et psychotrauma - 2
- L'évaluation globale des situations en protection de l'enfance - 2
- Caractérisation des situations des enfants en protection de l'enfance - du degré d'urgence aux préconisations et aux réponses - 1
- Le rapport de situation en protection de l'enfance : écrire dans une approche centrée sur les besoins fondamentaux de l'enfant - 1
- Situations d'enfants et des adolescents : le besoin d'évaluation pour offrir une action éducative adaptée - 1
- Les 1 000 premiers jours - 1

○ Activité liée au marché public remporté avec le Conseil départemental des Côtes-d'Armor - 37 sessions

- Module 2 - Les repères théoriques et législatifs : les socles d'une culture commune centrée sur les besoins des enfants - 7
- Module 3 - Le travail avec la famille dans une approche participative - 8
- Module 4 - La santé comme élément structurant du méta-besoin de sécurité de l'enfant - 8
- Module 5 - AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité - 5
- Module 6 - Les écrits professionnels comme un marqueur d'évolution des pratiques professionnelles - 9

○ Transversales - 12 sessions

- Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS - 7
- Sous-traitance - EHESP / Intervention master parcours SHPS - Séquence "Transformation de l'offre" - 1
- Approche éthique et juridique des personnes accompagnées - 4

○ Analyse des pratiques professionnelles - 17 sessions

- Parcours de co-développement - 7
- Analyse des pratiques professionnelles inspirée de la méthode Balint - 10

// Journées d'études les temps forts de 2025

Journées "Transformation de l'offre et innovation sociale – Acte II"



La journée "Transformation de l'offre et innovation sociale – Acte II", initialement prévue les 12 et 13 décembre 2024, avait été reportée à mai 2025 en raison de l'annonce d'un mouvement de grève de la SNCF. Cet événement s'inscrivait dans la continuité de la première édition qui s'est tenue en décembre 2023.

Ces journées, avec pour intervenants Carl Lacharité, Pierre Castelein, Aurélie Stoll et Nabil Ouali, se sont tenues les 15 et 16 mai 2025. Elles ont permis d'articuler les approches développées dans le cadre des démarches AIDES (méthodologie développée en Protection de l'enfance), MDH-PPH (modèle développé dans le champ du handicap) et de la désistance (approche développée en criminologie). Objectif : favoriser une hybridation de ces méthodologies, en dépassant les spécificités des publics auxquels elles s'adressent.

Dans cette dynamique, ces journées ont encouragé les professionnels à sortir de leur secteur d'activité pour explorer d'autres environnements et enrichir leurs pratiques à travers des échanges interprofessionnels autour de cas pratiques.

Un appel à communication pour identifier des projets mobilisant l'environnement des personnes accompagnées avait également été lancé. Nous avons reçu un total de 25 contributions dont quatre ont été retenues pour présentation lors du forum prévu lors de ces journées.

Les participants ont ainsi pu aller à la rencontre de porteurs de projets innovants qui ont pour points communs de mobiliser les ressources du droit commun sur les territoires et de réaliser un travail de mise en lien avec les personnes en situation de vulnérabilité.

- Le dispositif Protège toit, porté par la Maison du département de Dinan, qui mobilise et accompagne les communes de l'agglomération dans la mise à disposition d'hébergements pour les victimes de violences conjugales et travaille à la constitution d'un réseau de bénévoles de proximité, tout cela en lien avec les autres acteurs du territoire.
- L'association Adapei du Morbihan est quant à elle venue présenter deux dispositifs :
 - > PAVLO, son Programme d'accompagnement vers le logement ordinaire, qui apporte un soutien sur mesure aux personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre en autonomie, dans la cité.
 - > Son dispositif de Référent santé handicap, qui vise à accompagner les personnes en situation de handicap isolées dans l'accès au soin.
- L'association L'ESSOR a présenté son Service d'accompagnement progressif vers l'autonomie de jeunes majeurs en situation de vulnérabilité à travers le logement.

Journées "Transformation de l'offre et innovation sociale – Acte II" (suite)



Quelques retours de participants à l'issue de ces journées

« Merci pour cette prise de hauteur, qui permet de se remettre en réflexion et en action. C'est très riche de croiser les regards pour penser les choses différemment, de manière innovante. J'en ressors avec plein d'idées et l'envie de faire plein de choses ! »

« Bravo pour le choix des intervenants et aussi pour le rythme, l'alternance de contenus et de mise au travail en groupe ! »

« Si je devais retenir un mot de ces deux jours, ce serait celui de « co construction » et la puissance de ce concept ou de cette manière de travailler. On a pu faire l'expérience de la manière dont on peut procéder et ça réinterroge le travailleur social dans sa fonction même : on n'est plus les sachants mais les collaborateurs des personnes que l'on accompagne. »

« Ces deux jours ont énormément fait résonner une discussion que j'ai eue avec une personne que l'on accompagne au foyer et qui m'a demandé quelque chose que j'analysais comme une mise en danger pour elle. À l'issue de cette formation, je me suis rendu compte qu'en tant que professionnel, j'agissais comme un frein pour cette personne. Aujourd'hui je me dis : Pourquoi ne pas l'accompagner sur son besoin, sa demande ? À nous de nous décaler pour savoir comment on va l'accompagner là-dedans, hors des murs de l'institution. Merci de m'avoir ouvert cette porte-là. »

Journées "Savoirs expérimentiels et intersectoriels : des expertises plurielles au service du bien-être des enfants à double vulnérabilité", les 5 et 6 juin 2025 à Vannes



130
participants

Participants par secteur



Co-construction et co-animation avec le **CREAI Pays de la Loire** de journées de formation intersectorielles sur la thématique des enfants à besoins multiples, en situation de double vulnérabilité (protection de l'enfance, handicap, droit commun). Ces journées visent les objectifs suivants :

- **Déconstruire la notion de double vulnérabilité**, en identifiant les besoins fondamentaux et spécifiques des enfants.
- **Valoriser les savoirs expérimentiels** des familles, en mobilisant leur pouvoir d'agir.
- **Promouvoir une approche intersectorielle** en identifiant les partenaires et en soutenant leur interconnaissance.



Alors que l'intervention de **Geneviève Avenard**, ancienne Défenseuse des enfants et administratrice au sein de la Fédération Ancreai, permettait de comprendre les enjeux liés à l'émergence de la catégorie des enfants à double vulnérabilité comme préalable indispensable à leur prise en compte par les pouvoirs publics, la chercheuse **Stéphany Duran** a centré son intervention sur les écueils de cette approche catégorielle, qui a pour conséquence une fragmentation de l'accompagnement des enfants. *"Plutôt que de parler de double vulnérabilité, parlons de besoins pluriels, de trajectoires complexes qui demandent des réponses plus souples, coordonnées et humaines"*, a conclu la chercheuse.



Sarah Hadjadj Aoul, neuropédiatre à l'hôpital de Vitry et au CHU de Rennes, a quant à elle livré des clés de compréhension sur les troubles du neurodéveloppement (TND) et leur évaluation. Son message aux professionnels : *"Il faut prendre au sérieux les inquiétudes parentales et se former au repérage de ces troubles, pour un diagnostic et une prise en charge précoce et concertée"*. C'est tout l'enjeu du programme de formation START TND, porté, en Bretagne, par notre association.

Journées "Savoirs expérimentiels et intersectoriels : des expertises plurielles au service du bien-être des enfants à double vulnérabilité", les 5 et 6 juin 2025 à Vannes (suite)



Ensuite **Sara Calmanti**, a livré des repères réglementaires, conceptuels et méthodologiques pour l'évaluation des besoins des enfants en protection de l'enfance, en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Le second temps fort intitulé "Compétences parentales, savoirs expérimentiels et pouvoir d'agir des parents". Pour en parler, des professionnelles engagées au sein du Service de développement des savoir-faire parentaux de l'**Association Ar Roc'h**, avant l'entrée en scène des représentantes de l'**Association fédérative des Universités populaires de parents**. Le mot de la fin est revenu à **Laurent Sochard**, psychosociologue spécialisé dans les questions de participation citoyenne et de pouvoir d'agir des jeunes et parents concernés par la protection de l'enfance.

Parce que c'est en faisant qu'on apprend et que l'interconnaissance c'est un préalable indispensable à la coopération intersectorielle, c'est via des **ateliers collectifs et participatifs** que se sont poursuivies ces journées d'étude. **Objectif : favoriser la connaissance des ressources mobilisables sur les territoires et identifier les éléments facilitant la coopération.**

L'après-midi, place au **partage d'initiatives en matière d'intersectorialité**, via la présentation de l'**Unité spécifique d'accueil et d'hébergement (USAH)** de l'**Adapeila** et des actions de l'**équipe départementale d'appui Autisme (EDA)** sur les besoins des personnes en situation de handicap auprès du service EVENTAIL de l'**Association ARASS**, qui accueille des adolescents à besoins multiples confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Ces journées se sont clôturées par des **illustrations de coopérations inter-institutionnelles** telles que le projet de "**Maison des parents**" dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles des Côtes-d'Armor, présenté par la **Caf des Côtes d'Armor** - un projet reposant sur une gouvernance partagée entre les institutions de ce département (CAF, MSA, Conseil départemental, ARS et DDETS).

La **DDETS 49** a de son côté partagé la démarche du **Comité départemental de la protection de l'enfance (CDPE)** du Maine-et-Loire.

Enfin, le **CNAEMO - Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert**, a présenté les objectifs de la **Charte de coopération inter-associative "S'engager pour les droits des enfants les plus vulnérables"**.



"Devenir recruteur" : D'une expérimentation sur la participation à une action de formation



Dans le cadre du projet POLDER (lire page 27) financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Pôle Keraman de Quimper (APF France Handicap) a souhaité intégrer les habitants dans le processus de recrutement des professionnels qui les accompagnent au quotidien. Une proposition de la direction qui a recueilli l'adhésion de huit volontaires.

Début 2025, la formation des recruteurs est lancée : divers ateliers, des jeux de rôles, de la réflexivité ont été proposés aux participants.

Le co-recrutement a commencé aussitôt la formation terminée. Pratiquement toutes les personnes formées ont pu participer à au moins un entretien de recrutement.

Fin 2025 sonne l'heure du bilan : des axes d'amélioration de la participation sont identifiés. Une nouvelle session de formation est programmée pour approfondir sur la base de l'expérience vécue ensemble.



TEMPS FORT DE FIN DE FORMATION



La remise des diplômes des recruteurs

La formation et l'intégration au recrutement a permis aux habitants du Pôle KERAMAN de développer des compétences psycho-sociales transposables dans leur vie de tous les jours. Direction, professionnels accompagnant et habitants sont ressortis grandis de cette expérimentation.

« Je recommanderais cette formation sans hésitation, car elle est à la fois riche, accessible et directement utile dans nos pratiques professionnelles. »

Christophe, Aide médico-psychologique et "ambassadeur de la participation" au Pôle Keraman.



96%
de satisfaction



La Communication alternative et améliorée (CAA) en établissement médico-social



Conçue en 2024, l'offre de formation dédiée à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) a été déployée en 2025 par le CREAI Bretagne, en réponse aux enjeux croissants d'accès à la communication pour les personnes accompagnées, aujourd'hui reconnu comme un droit fondamental et une priorité des politiques publiques.

Cette offre, co-construite en partenariat avec Cowork'Hit, se distingue par son caractère original et innovant, articulant étroitement formation et accompagnement au changement. Elle propose un parcours structuré à destination des organisations, avec deux entrées complémentaires : une formation dédiée aux directions pour piloter une stratégie institutionnelle d'implémentation de la CAA, et une formation à destination de référents internes chargés de soutenir le déploiement opérationnel au sein des équipes.

Pensée comme un levier de transformation des pratiques, cette offre vise à dépasser les initiatives isolées pour inscrire la CAA dans une dynamique institutionnelle durable, en outillant les acteurs à tous les niveaux de l'organisation. Elle contribue ainsi à renforcer la qualité des accompagnements, la participation des personnes accompagnées et le respect effectif de leurs droits.



Construire et participer à l'instance mixte de mon ESAT

Dernière étape du plan de transformation des ESAT, le Décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 demande la création d'une instance mixte au sein des ESAT. Cette nouvelle instance, complémentaire au Conseil de la Vie Sociale (CVS) et au rôle du délégué des équipiers, vise la participation des équipiers sur les questions de qualité de vie au travail (QVCT) et d'hygiène et de sécurité.

Afin d'accompagner l'installation de ces instances, l'OPCO santé et l'ARS Bretagne ont financé des actions de formation sur les quatre départements bretons. Le CREAI Bretagne a animé les formations inter-établissements du Morbihan et des Côtes-d'Armor.

La formation-action animée par le CREAI permet à la fois de se former et de réfléchir à la forme que peut prendre l'instance mixte au sein de chaque ESAT.

Les représentants élus des équipiers, ceux élus au CVS, ainsi que les délégués se sont retrouvés pendant deux jours pour :

- se former ensemble sur ce nouveau cadre réglementaire,
- comprendre leur rôle dans chaque instance mais aussi celui des autres représentants
- identifier ce qui est commun à tous les représentants
- comprendre l'instance mixte et les sujets qu'elle va aborder.

Trois semaines après, les stagiaires de la formation ont été rejoints par des professionnels de leur ESAT – participant à l'instance mixte – pour poursuivre la formation et réfléchir aux modalités de mise en œuvre de l'instance dans leur ESAT

Des formations en inter-établissement mais sur mesure pour chaque ESAT présent.


91,5%
de satisfaction



Quelques retours de participants

« J'ai appris plein de choses qui vont bien m'aider pour mon rôle de déléguée des personnes. La formatrice était très claire et très aimable. »

« Complet. Très clair. Beaucoup de supports et très accessibles, faciles et bien différenciés par thématique. »

« Formation très vivante, bonne dynamique. Des réponses à toutes les questions. »

« Bon relationnel et bonne organisation. Facilite la communication entre les participants à la formation. A l'écoute et disponible pour chacun. »

« Donne envie de participer pleinement à la formation. »

MISSION 5

Animer & fédérer



**Créateur
de synergies**

Le CREAL Bretagne favorise l'innovation, l'interconnaissance, les collaborations et la diffusion d'idées et de bonnes pratiques en constituant et animant des réseaux, groupes de travail et communautés de pratiques aux échelons régional et inter-régional.

Déploiement des réseaux inter-CVS en Bretagne : une année 2025 structurante



REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ? (CVS)

REJOIGNEZ VOTRE RÉSEAU LOCAL !

● Réseau des CVS Établissements handicap - enfants et adultes
● Réseau des CVS EHPAD

POURQUOI VENIR ?

- ÉCHANGER avec d'autres représentants
- ÊTRE AIDÉ dans votre rôle
- PARTAGER vos idées et vos expériences
- FAIRE ENTENDRE la parole des personnes accompagnées

Scannez ce QR code pour recevoir les nouvelles de votre réseau des CVS



ars
CREAI
Conseil Territorial de Santé Penn Ar Bed
Conseil Territorial de Santé Armor

Dans le cadre du projet régional de renforcement de la participation des personnes accompagnées au sein des Conseils de la Vie Sociale (CVS), mené en partenariat avec l'Agence régionale de santé Bretagne, l'année 2025 marque une étape décisive.

Deux territoires de santé pilotes ont été retenus : les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) Penn Ar Bed et Armor. Sur ces territoires, une structuration progressive de réseaux de CVS a été engagée, avec une attention particulière portée à l'adaptation aux publics concernés.

Ainsi, il a été décidé de créer des réseaux distincts selon les secteurs :

- des réseaux CVS pour les établissements accueillant des personnes en situation de handicap (enfants et adultes)
- des réseaux CVS pour les EHPAD

Cette organisation vise à mieux répondre aux spécificités des publics, tout en maintenant des perspectives de transversalité.

Au total, 6 réseaux CVS ont été configurés sur ces deux territoires pilotes, constituant les premières communautés de pratique structurées à l'échelle régionale.



[Accéder à la page des Réseaux de CVS](#)

Les réseaux CVS ont été conçus comme des espaces ressources au service des représentants, avec des objectifs clairement identifiés :

- Échanger avec d'autres représentants
- Être aidé dans son rôle
- Partager ses idées et ses expériences
- Faire entendre la parole des personnes accompagnées

Ces dynamiques collectives s'inscrivent dans une logique de démocratie en santé et visent à renforcer le pouvoir d'agir des représentants au CVS, tout en contribuant à l'amélioration continue de la qualité de vie dans les établissements.

Le réseau CVS s'appuie sur une boîte à outils mutualisée, accessible sur le site du CREAI Bretagne, construite à partir des besoins du terrain. Ces ressources viennent outiller les représentants et soutenir l'évolution des pratiques de participation au sein des établissements.



[Accéder à la boîte à outils](#)

Déploiement des réseaux inter-CVS en Bretagne : une année 2025 structurante (suite)



120
participants

L'année 2025 a été rythmée par deux étapes majeures :

- Au premier semestre, la réalisation de deux ateliers participatifs dans chaque territoire a permis d'identifier les besoins des représentants, de définir les objectifs des réseaux et de co-construire leurs modalités de fonctionnement
- Au second semestre, l'organisation des premières réunions de chaque réseau a marqué le lancement opérationnel de ces dynamiques collectives, réunissant plus de 120 participants (représentants des personnes accompagnées, familles, professionnels et directions).

Ces premières rencontres ont permis de poser les bases communes des réseaux, de partager les rôles des représentants et d'initier des échanges de pratiques à l'échelle inter-établissements.



Comité régional des personnes concernées de l'ARS Bretagne



Contexte et mission confiée

Dans le cadre de sa convention avec l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, le CREAI Bretagne a assuré en 2025 la conception et l'animation du **Comité régional des personnes concernées**, également désigné sous l'appellation **"Grands témoins"**.

Ce comité, composé majoritairement de personnes en situation de handicap et de quelques aidants, a vocation à formuler des réflexions et des propositions sur les conditions de déploiement et de réussite des politiques régionales qui les concernent, dont le "plan 50 000 solutions".



Instances animées et travaux conduits

Au cours de l'exercice 2025, le CREAI Bretagne a organisé et facilité deux comités pléniers ainsi que deux groupes de travail thématiques. Ces groupes ont porté, d'une part, sur les transformations nécessaires de l'offre médico-sociale en région formulées autour de six axes (prévention des ruptures de parcours, accès à l'information et aux droits, lutte contre le non-recours, accès aux soins, soutien aux aidants, valorisation des savoirs expérientiels) – et, d'autre part, sur la rédaction de l'appel à projets SAMSAH Emploi & Habitat du Finistère.

Les recommandations du Comité ont conduit à plusieurs modifications substantielles du cahier des charges. L'Agence a présenté lors du comité plénier de novembre la manière dont les propositions formulées par le groupe de travail d'avril 2025 ont été prises en compte.



Analyse et bilan des premières instances

À l'issue de cette première année de fonctionnement, le CREAI Bretagne a conduit une analyse des instances mises en œuvre et formalisé une proposition de feuille de route visant à consolider et améliorer le fonctionnement du Comité.

Le CREAI Bretagne propose d'accompagner le renouvellement de la composition du Comité, dont la constitution s'est jusqu'alors effectuée au gré des opportunités.

L'objectif est de structurer une communauté consultative "handicap" représentative et pérenne, en mesure d'éclairer l'ensemble des politiques régionales relevant du champ de compétence de l'ARS Bretagne. Un effort particulier sera consacré à l'accompagnement des membres – notamment en termes d'accessibilité, de prise en charge logistique et de montée en compétences – afin de garantir des conditions d'engagement équitables et durables.

Territoires handi-accueillants : animation d'une matinée à destination des élus des collectivités territoriales des Côtes-d'Armor



À l'occasion de la date anniversaire de la loi 2005-102, la sous-préfecture de Dinan, l'Agence régionale de santé Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, la MDPH 22 et Handi-Cap 22 ont invité les élu-e-s du département à s'interroger collectivement sur la question de l'inclusion pour imaginer ensemble les territoires handi-accueillants de demain.

À la demande du collectif Handi-Cap 22, le CREAI Bretagne a co-construit et animé cette matinée autour de trois séquences.

- Une première séquence donnait à voir la vision des citoyens et citoyennes en matière d'inclusion via des projections de micros-trottoirs réalisés avec la participation de personnes concernées sur différentes communes. Parole était ensuite donnée aux participants de la matinée via un sondage en ligne autour des questions suivantes :
 - > Comment définissez-vous le handicap ?
 - > Quelles restrictions de participation sociale identifiez-vous ?
 - > Pour vous, ce serait quoi un territoire "handi-accueillant" ?

Le CREAI Bretagne est ensuite intervenu en apportant quelques points de repères.

- Lors de la seconde séquence, le CREAI a proposé un éclairage aux élus sur la situation des personnes concernées en matière d'habitat, d'emploi, de scolarisation, de loisirs sur le territoire, ainsi que des indicateurs pour réaliser une démarche de diagnostic territorial.

- Enfin, pour inciter à l'action, une troisième séquence donnait à voir des retours d'expériences : la ville de Laval a présenté son projet "Ville handi-accueillante" tandis que Lorient agglomération a partagé sa démarche HIT (Handicap Innovation Territoire) et le projet de référentiel de territoire handi-accueillant de Lorient Agglomération. Ce référentiel a pour vocation d'accompagner les collectivités françaises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Contribution au programme du Comité régional du travail social (CRTS) dans les Côtes d'Armor



Dans le cadre du programme du Comité régional du travail social (CRTS), le CREAI Bretagne joue un rôle actif en assurant l'implémentation de la dynamique locale au sein des départements. Les comités ont pour vocation de renouveler la gouvernance du travail social et de développer des instances permettant de conduire des réflexions stratégiques sur les enjeux actuels du travail social, en s'appuyant sur une démarche partenariale et décloisonnée. En particulier :

- **Renouveler la gouvernance du travail social** et développer des instances stratégiques sur les enjeux du travail social aujourd'hui, dans le cadre d'une **démarche partenariale et décloisonnée**.
- Mieux **reconnaître et valoriser les métiers**.
- **Moderniser les pratiques du travail social**.
- **Diffuser largement les travaux du Haut Conseil du travail social (HCTS)** en s'appuyant sur des relais locaux, en prise avec les réalités des territoires, via une **démarche à la fois ascendante et descendante**.

L'année 2025 a marqué la création de cet espace dans les Côtes-d'Armor, département particulièrement investi sur ces thématiques. Un premier événement, co-conçu et co-animé par le CREAI Bretagne, a rassemblé environ cinquante personnes qui ont esquissé les contours de ce comité. La participation des personnes concernées a permis d'enrichir significativement les échanges avec les professionnels.

Deux autres événements ont suivi au cours de l'année 2025, réunissant à chaque fois une trentaine de participants. L'engagement dans des actions concrètes a servi de fil conducteur pour définir le manifeste du comité. Cette dynamique se poursuit en 2026.

Journée départementale sur le statut de l'enfant dans les Côtes-d'Armor



©Département des Côtes-d'Armor

La Journée départementale des Côtes-d'Armor, organisée en 2025, a marqué une étape importante dans le domaine de la protection de l'enfance. Le CREAI Bretagne a joué un rôle central, en participant activement à la préparation et à l'animation de cet événement majeur intitulé « Statut de l'enfant, de ses droits à ses rêves ».

Cet événement a rassemblé près de 900 participants, soulignant ainsi son importance et son impact auprès des acteurs du secteur. La journée s'est distinguée par la qualité des échanges et l'engagement des intervenants, notamment grâce à la présence d'un jeune ayant un parcours au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ce jeune garçon a contribué à l'animation, apportant un éclairage précieux sur les enjeux liés au statut de l'enfant et à la reconnaissance de ses droits et aspirations.

Animation de l'assemblée générale des Hardys Béhelec - CRP Billiers



Animation d'une conférence lors de l'assemblée générale de l'association Les Hardys Behelec et du CRP Billiers. Cette après-midi a été ouverte par une première séquence intitulée "La loi 2005 : contexte, ambitions, apports et éléments de bilan 20 ans après", suivie de trois tables-rondes thématiques (accessibilité, compensation et emploi) reposant sur les témoignages croisés de personnes accompagnées et de professionnels.

La CoP START TND, une communauté de pratique dédiée aux troubles du neurodéveloppement



En 2025, la Communauté de pratique START TND, animée par le CREAI Bretagne, a poursuivi son déploiement sur le territoire régional. Le dispositif initial prévoyait l'organisation de 8 journées annuelles, à raison de 2 rencontres par département, sur un format à la journée.

Au cours de l'année, 4 rencontres ont pu être organisées. Celles-ci, structurées autour de séances de co-développement, ont permis aux professionnels de partager des situations de terrain et de bénéficier des retours d'expérience de leurs pairs, dans une logique de communauté apprenante.

Les retours des participants soulignent un intérêt pour ces espaces de mise en réseau et de croisement des pratiques. Toutefois, la participation reste contrainte par des difficultés de mobilisation des professionnels.

Ces éléments invitent à interroger les modalités de déploiement et les formats proposés, afin de favoriser une participation plus soutenue, dans un contexte par ailleurs marqué par l'arrêt du financement à compter de 2026.



Le défi du CREAI

LA DÉMARCHE RÉGIONALE DE SOUTIEN À LA GÉNÉRALISATION DE L'INTERVENTION PAR LES PAIRS

L'intervention par les pairs – entendue comme la transmission par des personnes en situation de handicap de leurs savoirs issus de l'expérience vécue – constitue un levier reconnu de transformation des représentations, d'amélioration des pratiques inclusives et d'encapacitation des personnes concernées. Toutefois, ces pratiques demeurent encore peu développées en France et sur le territoire breton.

Les pairs

Certaines personnes vivent des expériences peu ou mal connues des autres, des expériences ignorées. Ces expériences peuvent être liées au vécu de situations de handicap.

Les personnes qui vivent ce type d'expériences peuvent développer des savoirs.

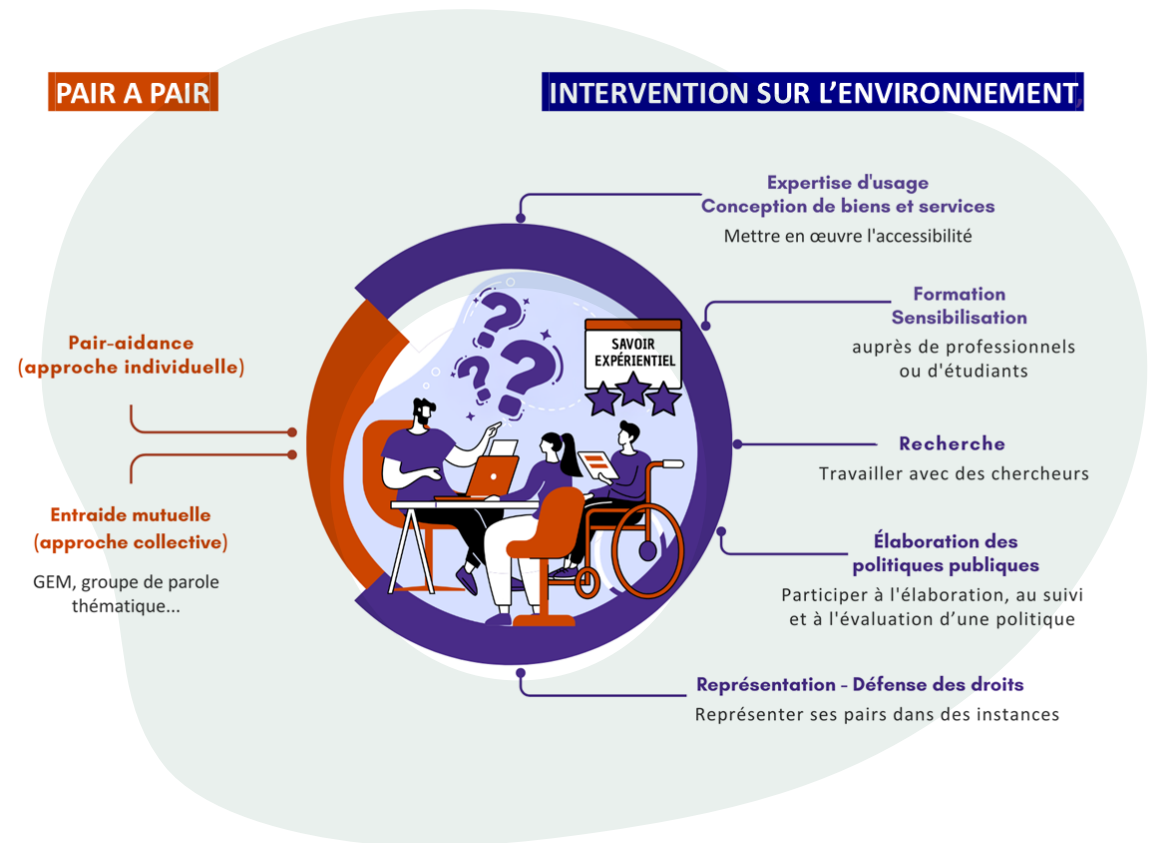
Elles peuvent décider de partager ces savoirs avec les autres.

Les savoirs expérientiels rares

Les savoirs partagés par des pairs sont appelés des savoirs expérientiels rares.

Ils sont rares, car ils sont peu ou pas présents dans la société. Peu de personnes les vivent de l'intérieur et ces expériences sont difficiles à transmettre.

Ces savoirs ont de la valeur et sont utiles à toute la société, autant que les savoirs scolaires et les savoirs professionnels. Ces savoirs permettent de concevoir des produits et des services plus inclusifs, des environnements plus adaptés, des politiques publiques plus justes.



LA DÉMARCHE RÉGIONALE DE SOUTIEN À LA GÉNÉRALISATION DE L'INTERVENTION PAR LES PAIRS (suite)

○ La démarche de soutien à l'intervention par les pairs en Bretagne

En juin 2025, le Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap (SG CIH) et la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ont retenu la candidature de la région Bretagne pour déployer la politique publique de soutien à l'intervention par les pairs élaborée conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne et le CREAI Bretagne.

Le but de cette démarche est de promouvoir, au sein de toute la société, le recours aux savoirs issus du vécu des situations de handicap, appelés savoirs expérientiels rares. Elle agit à la fois sur l'offre (les intervenants pairs) et la demande (les structures prêtes à les mobiliser).

Pour atteindre cet objectif, les trois missions principales de l'équipe régionale sont :

- La formation et l'appui-ressource aux intervenants pairs et référents de l'intervention par les pairs,
- La promotion des savoirs-expérientiels rares,
- L'animation de réseaux d'intervenants-pairs et de référents de l'intervention par les pairs.

La démarche doit permettre de :

- repérer les interventions réalisées par des pairs en région,
- repérer et former des personnes en situation de handicap souhaitant devenir intervenants pairs,
- repérer et former des professionnels relais « référents de l'intervention par les pairs » exerçant en établissements médico-sociaux, collectivités territoriales, entreprises, associations...
- animer la dynamique dans la société au niveau régional et départemental,
- accompagner le développement du recours aux intervenants-pairs par l'animation de réseaux,
- développer des outils de soutien à l'intervention des intervenants-pairs.

○ Un état des lieux de l'intervention par les pairs en Bretagne

Une enquête a été largement diffusée au dernier trimestre 2025 pour donner la parole aux acteurs de terrain, intervenants pairs et professionnels, pour :

- documenter la diversité des pratiques existantes (modalités, publics, thématiques, impacts),
- identifier les freins et leviers au développement de ces interventions,
- recueillir les besoins exprimés par les pairs et les structures pour organiser, pérenniser et étendre ces interventions à l'ensemble des environnements concernés par les enjeux d'inclusion, de sensibilisation au handicap et de responsabilité sociétale sur le territoire breton.

L'enquête s'est concentrée sur deux catégories distinctes d'acteurs via des questionnaires en ligne spécifiques :

- Les personnes en situation de handicap : le questionnaire portait sur leur profil, leurs initiatives d'intervention et leurs besoins de développement. Pour garantir l'accessibilité, une version en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) était disponible, ainsi qu'une ligne téléphonique d'appui.
- Les professionnels : ce volet s'adressait à ceux ayant déjà eu recours à l'intervention par les pairs ou souhaitant le faire, en questionnant le profil de la structure où ils travaillent, les caractéristiques des interventions existantes ou souhaitées, leurs besoins organisationnels et les freins rencontrés.

Les résultats de cette enquête doivent permettre d'éclairer les orientations opérationnelles de la démarche régionale bretonne en faveur de la généralisation de l'intervention par les pairs, en s'appuyant sur les réalités de terrain et les besoins exprimés par les acteurs eux-mêmes.

Un binôme a été constitué, composé d'une conseillère technique, et d'**une chargée de projet Intervenante pair**, recrutée à l'automne 2025.

5

Contribution
aux travaux
de la Fédération
ANCREAI





La Fédération ANCREAI réunit les CREAI de chaque région. Elle a pour missions principales :

- la concertation et la mutualisation au sein du réseau des CREAI
- la valorisation des travaux du réseau et la mise en place d'un système collaboratif
- la représentation des CREAI dans les instances nationales
- la réponse à des appels à projets nationaux.

En participant à l'enrichissement des connaissances et des compétences de ses membres, la fédération contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de services des CREAI. Par leur mise en réseau, la Fédération ANCREAI permet aux CREAI de mutualiser leurs capacités et moyens d'expertise et leurs méthodologies, et ainsi de gagner en efficacité.

○ **Accompagnement à la Transformation de l'offre au sein de la Fédération ANCREAI**



En 2024, la fédération des CREAI a constitué une commission fédérale "Transformation de l'offre" afin de structurer son analyse de la politique publique de transformation de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap. Le CREAI Bretagne participe à cette commission, composée de présidents, directeurs, conseillers techniques et personnes qualifiées. La commission a élaboré et fait valider par le Conseil d'administration de l'ANCREAI, une analyse partagée de la politique publique qui oriente ce sujet. Cette dernière rappelle les principes qui sous-tendent cette transformation ainsi que les modalités d'action des CREAI pour participer à sa mise en œuvre.

Ces travaux ont été présentés lors du séminaire annuel des CREAI en juillet 2024 avant d'installer le groupe de travail "Transformation de l'offre". Ce dernier, composé de conseillers techniques des quinze CREAI, a créé sur la période 2024-2025 une méthodologie commune d'accompagnement des organisations médico-sociales pour personnes en situation de handicap à la transformation de leur offre de service actuelle,

segmentée, vers une offre de service territoriale coordonnée, fondée, d'abord et avant tout, sur le recueil des attentes et besoins des personnes concernées et des acteurs du droit commun du territoire. Cette méthodologie a pour objectif d'accompagner l'ensemble des parties prenantes d'une structure (personnes concernées, gouvernance, cadres, professionnels) dans la déclinaison d'un plan d'actions à déployer pour atteindre un schéma d'organisation cible à horizon 2030. Les travaux se sont poursuivis en 2025 et ont fait l'objet d'une présentation au Ministère en décembre 2025.

○ **Commission "Personnes âgées"**



La Fédération des CREAI a initié en 2025 une commission Personnes âgées, animée par Michel Laforcade, personne qualifiée administrateur de la Fédération. Deux administrateurs du CREAI Bretagne participent à ces travaux : Sébastien Desloges, Directeur général adjoint chez Fondation Massé-Trevidy, et Isabelle Arhant, Directrice régionale de projets, développement et innovation chez Vv3 Bretagne. Cette commission vise à identifier les actions que les CREAI développent ou pourraient développer sur leur région en matière de transformation de l'offre à destination des personnes âgées.



○ Protection de l'enfance : un congrès international



Le CREAI Bretagne a pris l'initiative d'un événement majeur, organisé en collaboration avec la Fédération ANCREAI et la CNAPE, intitulé "**La protection de l'enfance dans tous ces Etats**", qui a réuni, les 3 et 4 décembre 2025, environ 400 participants à Paris. Ce congrès visait à offrir un éclairage approfondi sur les différentes modalités de fonctionnement, les principes fondamentaux, ainsi que les pratiques qui structurent les systèmes de protection de l'enfance dans plusieurs pays : **Italie, Canada, Écosse, France et Japon.**

Le programme du congrès a été conçu pour donner la parole à une diversité d'acteurs : politiques, académiques, professionnels et jeunes. L'objectif était de croiser les perspectives et d'appréhender la lisibilité de ces systèmes selon la place occupée par chacun, que ce soit en tant que décideur, expert, intervenant ou personne concernée.

L'événement cherchait également à établir une comparaison, dans le sens le plus noble du terme, afin de mieux comprendre les mécanismes culturels sous-jacents à la façon dont chaque pays incarne sa politique de protection de l'enfance. Cette démarche permettait d'explorer les particularités et les points communs, tout en mettant en lumière les influences des contextes culturels sur la mise en œuvre des droits et la reconnaissance des besoins des enfants.

Après les discours d'introduction de **Geneviève Avenard**, ancienne Défenseuse des enfants, administratrice de la Fédération des CREAI, **Didier Tronche** président de la CNAPE, et **Sarah El Haïry**, Haute-Commissaire à l'enfance, la première journée a porté sur la **Gouvernance de la protection de l'enfance en France, Italie, Ecosse et au Québec** : Qui sont les acteurs clés de la protection de l'enfance ? Quels sont les rôles et les interactions des différents acteurs ? Qui finance quoi ?

Avec les interventions, pour le Québec, de **Robert Levasseur**, Directeur de la protection de la jeunesse à la retraite, pour l'Italie, de **Renato Sampogna**, du ministère du Travail et des Affaires Sociales, pour l'Écosse, de **John Sturgeon**, ancien travailleur social et universitaire et pour la France, **Pauline Domingo**, sous-directrice l'enfance et de la famille (DGCS).

L'après-midi, parole était donnée aux **professionnels de la protection de l'enfance**, autour de deux questions : les systèmes institutionnels sont-ils lisibles pour les professionnels de terrain ? Quelles sont les bonnes pratiques et les principales limites ? Au micro, **Robert Levasseur**, **Maria Teresa Paladino**, travailleuse sociale et pédagogue italienne, **Alison Penman**, Directrice des services, Services à l'enfance et à la famille en Ecosse, et **Emmanuel Panis**, Directeur général de l'Association ARASS.

Place ensuite aux principaux concernés : des jeunes hommes et femmes victimes de négligences ou de maltraitances. Dans quelle mesure leurs voix sont-elles entendues et prises en compte ? Et comment faire mieux ? Pour répondre à cette question, **Federico Zullo & Carol Roncali**, de l'Agevolando, association italienne des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, **Lynsey Carey**, de l'association Who Cares? Scotland, **Emma Etienne**, présidente de l'association Speak!, **Hamza Bensatem** de l'Adepape 13, et **Olivier Legrange**, jeunes majeurs sortants de l'aide sociale à l'enfance.



Pour conclure cette première journée, lumière a été faite sur le phénomène du **"Hikikomori"** chez les jeunes japonais, qui se caractérise par une situation d'isolement social prolongé, avec la contribution de **Akiko Awa**, de l'Université de Waseda et de **Saori Matsubara**, Infirmière scolaire.

Le lendemain, nous avons approfondi les modèles présentés, en commençant par **l'Italie**. C'est plus particulièrement l'expérience du **"Programme d'Intervention pour la Prévention de l'Institutionnalisation" (P.I.P.P.I.)** que nous avons découvert, un programme qui cherche à garantir tant le droit des enfants à être protégés et à grandir dans un environnement familial que le droit des parents à bénéficier d'un soutien à la parentalité. Celui-ci nous a été présenté par **Paola Milani**, Professeure en pédagogie sociale et familiale, Université de Padoue et **Marco Ius**, Professeur associé à l'Université de Trieste

Puis direction **l'Ecosse**, qui est devenue, en 2024, le premier pays au monde à **incorporer la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans son droit interne**. Quelles sont les implications de cette évolution ? Comment les différentes institutions (services de police, services sociaux, santé...) surmontent-elles les logiques de silo et travaillent-elles ensemble pour protéger plus efficacement les enfants ? **John Sturgeon**, ancien travailleur social, universitaire, et **Alison Penman**, Directrice de service - Services à l'enfance et à la famille, ont apporté des éléments de réponse.

L'après-midi, nous nous sommes envolés pour le **Québec**, où les communautés jouent un rôle clé dans la prévention de la maltraitance et la protection des enfants. **Un réseau de plus de 300 centres communautaires familiaux** offre un soutien non professionnel aux familles, souvent en lien avec les services de protection de l'enfance. Ces centres ont été présentés par **Carl Lacharité**, professeur émérite en psychologie de l'enfant et de la famille à l'UQTR - Université du Québec à Trois-Rivières, psychologue communautaire.

Pour conclure ce colloque, retour en **France** où nous nous sommes intéressés à l'accompagnement des **mineurs aux parcours complexes**, qu'ils soient marqués par la migration, l'exil, le handicap, les troubles psychiques et/ou placé sous main de justice. Souvent qualifiés d'"incasables", ces jeunes cumulent en réalité les étiquetages (ASE, handicap, délinquant...) et mettent au défi les découpages institutionnels. Cette table ronde a été animée par **Cinzia Guarnaccia**, avec la participation de **Adélaïde Vervaeke**, Psychologue clinicienne, docteure en psychologie, **Manon Veaudor**, Maîtresse de conférence en science politique à l'Université de Haute-Alsace, **Ilona Cler**, doctorante au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques Clersé, **Léa Croizet**, doctorante en sociologie à l'Université de Poitiers, et **Guillaume Bronsard**, professeur de pédopsychiatrie à l'Université de Bretagne Occidentale et Chef de service au CHU de Brest.





Centre régional d'études
d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
« actions de formation »

www.creai-bretagne.org

2 B Rue du Pâtis Tatelin - Immeuble Antipolis
35700 RENNES

Retrouvez-nous sur 